LA K()UMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1er mars 1958 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48.05.25.32

Nº Commission paritaire: 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (†) (1° G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3° G.T.M.), PARLANGE (†) (4° G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3° G.T.M.), TURNIER (†) (2° G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRÉTAIRES GENÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, colonel SAULAY

a) Membres:

MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Claude de BOUVET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, Pierre LE CHAIX, le général LE DIBERDER, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, M. Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général Jean WARTEL.

BUREAU

Président	Général FEAUGAS	Tél.: 57 40 40 02
Vice-Président	Léon MERCHEZ	Tél.: (1) 42 28 31 02
Secrétaire général	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél.: (1) 47 63 36 65
Trésorier	Henry MULLER	Tél.: (1) 48 47 11 42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél.: (1) 47 04 99 20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél.: 5	6 80 47 44
Corse		Tél.: 9	5 65 01 64
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél.: 6	1 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél.: 7	5 01 35 26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél.: 9	3 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél.: 9	9 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél.: (1) 3	9 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél.: 4	1 88 05 11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél.: 5	9 02 81 09
Rhône-Alpes		Tél.: 7	4 84 94 95
Roussillon - Bas Languedoc		Tél.: 6	3 50 04 34
Marches de l'Est	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél.: 2	9 65 76 57

Association des descendants: commandant Georges BOYER de LATOUR Tél.: 94 76 41 26 Commission financière: André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Mme André PASQUIER.

Entraide: Mme BRAULT-CHANOINE.

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.25.32. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau: Pierre PREMOLI.

Cotisation: annuelle, 150 F; cotisation seule, 50 F.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à

M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3º mardi du mois, de 16 heures à 18 heures, au siège :

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris - Métro : Oberkampf ou République.

SOMMAIRE	Pages
ÉDITORIAL	2
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA DU 12.02.91	
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA	. 8
VIE DES SECTIONS	. 10
FONDATION KOUMIA-MONTSEREAU - Procès verbal du Conseil d'Administration	
CARNET	. 16
IN MEMORIAM Commandant Dalloneau	. 18
TRIBUNE DE L'HISTOIRE - Maroc et Sahara par Pierre Azam - Inscription à Notre-Dame de la Garde à Marseille - La guerre du 2 août 1990 par J. Harmel - La guerre vue par les presses latines et arabes par J. Harmel - Tour d'horizon par J. Harmel - Les pays musulmans non arabes par J. Harmel - A propros de l'histoire des A.I. par M. Meraud	. 27 . 28 . 32 . 38 . 41
ARTICLES DIVERS - Un Français commissaire politique au service du Viet-Minh - Un descendant dans le Golfe par Patricia Boyer de la Tour - La langue du cœur par Anne Barthélémy-Balmigère - La reddition d'un corps d'armée italien par le Docteur Dupuch .	. 45
BIBLIOGRAPHIE - Napoléon aux Invalides	. 58 . 59
AVIS DIVERS - Pension d'ayant cause	. 63

EDITORIAL

Il y a un an je vous faisais part de ma satisfaction d'avoir réglé les problèmes immobiliers qui nous avaient été posés, et de mon espoir de ne plus en entendre parler durant plusieurs années.

C'est espoir est déçu, le président du conseil général de Maine-et-Loire m'ayant adressé une lettre recommandée avec accusé de réception me faisant part de la décision prise à nouveau par son bureau, de résilier à compter du 15/05/1991 la convention-bail concernant le chateau de Montsoreau.

Devant cette nouvelle situation, avec l'accord de notre bureau et de notre conseiller juridique Maître Reveillaud, j'ai pris contact avec un avocat du barreau parisien afin d'éviter toute erreur de comportement à l'égard du conseil général du Maine-et-Loire, qui pourrait accroitre nos difficultés. Enfin sur demande des administrateurs de la Fondation Koumia/Montsoreau réunis le 16 janvier dernier, j'ai demandé audience au Président du conseil général afin de tenter un règlement à l'amiable du différend qui nous oppose. Il a fixé notre entretien au 22 février. Par ailleurs sont déjà intervenus en notre faveur Madame la Maréchale de LATTRE auprès du Ministre de la Culture, l'amiral LANXADE chef de l'E.M. particulier du Président de la République auprès du Préfet d'Angers, le Général Directeur du musée de l'Armée auprès du Ministre des Armées, le Préfet de Région auprès du Président du Conseil Général, et nous avons alerté les responsables des associations d'anciens combattants de la région.

Malgré le peu d'importance de ce problème dans le contexte national et international, actuel, je souhaite que chacun de vous prenne conscience des difficultés qu'éprouve présentement la Koumia, et nous aide dans la mesure de ses relations et de ses moyens à obtenir le maintien de notre musée à Montsoreau ou la mise à notre disposition d'un local digne de nos souvenirs, dans un lieu approprié.

Enfin, je renouvelle à l'intention de tous, l'appel que j'ai lancé en janvier à nos présidents de sections pour que vous nous fassiez connaitre les familles qui ayant un des leurs en Arabie Saoudite auraient besoin de notre aide sur le plan moral ou matériel. Il faut que nos jeunes combattants se sentent soutenus par la camaraderie chaleureuse de leurs anciens de la Koumia. Que ceux d'entre nous qui ont vécu la campagne d'Indochine se souviennent du sentiment d'abandon, qu'ils ont éprouvé de la part de nombre de nos concitoyens, et qu'ils réagissent vigoureusement contre une semblable attitude à l'égard de nos jeunes camarades qui actuellement SONT LA FRANCE au MOYEN-ORIENT.

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la KOUMIA DU MARDI 12 FÉVRIER 1991

Le Conseil d'Administration de la Koumia s'est tenu au Cercle Napoléon, Place Baudoyer, Paris 7°, sous la présidence du Général Feaugas.

Etaient présents: Le général Feaugas, M. de Roquette-Buisson, M. Delacourt, le Général Le Diberder, le Colonel de Ganay, M. Rault, M. Vieillot, M. Meraud, M. Noel, M. Premoli, M. Merchez, M. Muller, Maître Revaillaud, M. Lechaix, M. Espeisse, M. Filhol.

Etaient excusés: M. Guyomar, M. Brassens, M. Berard, M. Servoin, M. Magnenot, Mme Brault, le Général Wartel, M. de Bouvet et M. de Chaunac, M. Delage.

Le conseil débute à 17 h 30.

Le Général Feaugas demande d'observer une minute de silence à la mémoire des membres de l'Association décédés depuis le dernier Conseil. Il s'agit de : Mme Barbe, du Colonel P. Gauthier (en décembre 90 à Versailles), de Mme André Bavu, de M. Robert Ponceau, de Mme de Rosemont, de Claude Cambau (ancienne secrétaire particulière du Maréchal Juin), de l'Adjudant-chef Henri Fournier, du Commandant Max Dalloneau, de Mlle Ombline de Trogoff (petite-fille de M. et Mme Espeisse), et du Capitaine François Duplessis (du 5° Goum, 11° Tabor d'Extrême-Orient).

ORDRE DU JOUR

EFFECTIF

L'effectif des membres de la Koumia se maintient autour de 1 200. Il était en 1989 de 1 209, en 1990 de 1 197. Il est actuellement de 1 184 et se répartit de la façon suivante :

- 861 anciens Goumiers,
- 218 veuves.
- 105 amis.

Parmi ces membres, seulement 831 sont à jour de leurs cotisations. Il apparaît que les anciens Goumiers sont les plus négligents pour effectuer le paiement de celles-ci.

SITUATION FINANCIÈRE

L'avoir total au 01/01/90 était	de:	502 000 F
Il est aujourd'hui de:		475 000 F

- LES DÉPENSES

1) LE BULLETIN

Certains frais sont incompressibles, quel que soit le nombre d'exemplaires (mise en page et composition). Le bulletin comporte 64 pages (à 300 F par page), ce qui entraîne une dépense d'environ 20 000 F, auxquels s'ajoutent les frais de tirage et d'envoi.

Pour tenter d'équilibrer le budget de la Koumia, les membres présents étudient la possibilité de réduire le nombre de pages du Bulletin à 48. 3 membres étant pour et la majorité contre, le Bulletin comportera encore 64 pages.

2) LE LOYER:

Il était en 1990 de 34 000 F. Le déménagement et la réinstallation dans les nouveaux locaux ont occasionné des dépenses.

Il n'est cette année que de 12 000 F. Les charges sont minimes. La Koumia est donc bénéficiaire.

LES RENTRÉES:

- 1) Les dons sont peu nombreux cette année.
- 2) Les cotisations : le Général Faugeas propose de porter les cotisations de 150 F à 180 F. Cette proposition adoptée par la majorité des assistants sera présentée à la prochaine Assemblée Générale.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

- La Koumia a pris part aux cérémonies organisées à la mémoire du Maréchal de LATTRE et du Maréchal JUIN.
- Pour aider les soldats actuellement dans le Golfe, la Maréchale de LAT-TRE (Fondation Maréchal de LATTRE) fait envoyer par voie hiérarchique une carte à l'effigie du Maréchal de LATTRE avec un petit mot à titre de soutien moral pour chaque soldat du Golfe.

La Koumia et la Fondation Koumia Montsoreau participent à l'œuvre de la Fondation Maréchal de Lattre en adressant chacune un chèque de 5 000 F.

– Pour sa part, la Koumia souhaite recueillir (grâce au concours des Présidents de Section), les coordonnées de soldats du Golfe apparentés à la Koumia (fils, gendres, ou petits-fils) afin de leur adresser un mot pour les soutenir moralement, mais surtout dans le but de connaître les familles qui pourraient éprouver des difficultés financières, du fait du départ dans le Golfe du chef de famille ou d'un enfant.

La Koumia à déjà reçu des noms de militaires et étudiera les cas susceptibles d'être aidés. Il sera demandé aux militaires n'ayant pas besoin d'aide, de nous signaler ceux de leur entourage ayant besoin de celle-ci.

HISTOIRE DES AFFAIRES INDIGÈNES

L'«Histoire des Affaires Indigènes» a été éditée grâce à M. Meraud. Il faudrait en vendre le maximum pour pouvoir obtenir une participation sur le chiffre des ventes bien qu'il soit, hélas, peu aisé de connaître avec exactitude le chiffre total des ventes réalisées.

Pour augmenter ce chiffre, une publicité est envisagée :

- 1) Dans les écoles : (parution d'une publicité dans les bulletins des Ecoles (Le Casoar, l'Epaulette, à Saumur... Le Général de Lamotte et M. Barcellini ont été contactés). On pense également à «France-Horizon» et à l'Académie de France-Outre-Mer.
- 2) Au Maroc: Le Colonel Boukriss, attaché militaire auprès de l'Ambassade du Maroc en France pourrait, après lecture du livre que nous lui avons offert, parler de cet ouvrage à ses amis et connaissances au Maroc.

En conclusion, le Général Feaugas exprime le souhait que M. Meraud poursuive ses activités (malgré sa démission d'administrateur) en exploitant tous les nombreux documents d'archives de Mme de Verthamon concernant le Général Noguès.

BOURSES

Elles sont payées en partie par les «Descendants», l'autre partie à la charge de la «Fondation Koumia-Montsoreau».

Il s'agit de: AÏCHA (par M. Vieillot)

AMRAOUÏ (par le Général Renault)

AHMED HDA (par les Colonels Alby et Harmel)

SAFSAFI (par Mme Ocamica)

FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU

Rien n'est résolu. Fin novembre, une lettre avec accusé de réception a mis à nouveau la Fondation dans l'obligation de quitter le Château de Montsoreau le 15 mai 1990. Maître Alain Tinayre, avocat du barreau de Paris a été contacté pour défendre la Fondation face au Conseil Général et éviter tout impair. La partie engagée lui semble difficile. Après examen de la situation et diverses possibilités envisagées, le Général Feaugas a obtenu un rendez-vous auprès du Commissaire Contrôleur Général Tennesson, le jeudi 14 février à 9 heures (231, boulevard St-Germain au Ministère des Armées).

De plus, Mme la Maréchale de Lattre a écrit à M. Jack Lang, Ministre de la Culture et Ministre de Tutelle, pour lui faire part de son étonnement indigné face à cette situation.

Par ailleurs, une audience personnelle auprès du Président du Conseil Général a été obtenue par le Général Feaugas, le vendredi 22 février à 14 h 30 en présence du Directeur Général Administratif et du chargé du Patrimoine. Le Général Feaugas sera pour sa part, accompagné du Colonel Delage et de M. Pasquier.

PROPOSITIONS POUR UN DÉMÉNAGEMENT DU MUSÉE

Une préférence semble se dessiner pour le Fort St-Jean à Marseille, que l'Armée a vendu à la Municipalité qui projette de le transformer en Musée de l'Armée d'Afrique. M. Augarde présentera notre demande pour que 500 m² nous soient réservés.

Maître Reveillaud indique que la ville de Grasse propose le Plateau Napoléon sur lequel pourrait être construit notre Musée. Solution à retenir si la précédente n'aboutit pas. Ce musée à construire ferait partie d'une future «Cité des Arts».

A noter enfin qu'il est de moins en moins probable que le Musée reste longtemps à Montsoreau, le Département considérant le Château comme la Porte de l'Anjou et projetant d'en faire une «maison d'Anjou». Il est vraisemblable que quelle qu'en soit l'issue d'un éventuel procès, notre musée ne pourra pas rester au Château de Montsoreau après le 15/05/94. Il est donc nécessaire de prospecter dès maintenant un lieu digne et favorable.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1991

Le projet d'Assemblée Générale au Maroc est abandonné pour 1991, compte tenu des circonstances.

Notre ami Guyomar organisera cette assemblée à Pau. Vu les circonstances, l'Armée ne pourra fournir ni salle, ni soutien, mais l'aide nécessaire a été trouvée auprès de M. Labarrère, Maire de cette ville.

Le Général Feaugas donne lecture du programme de ces journées des 25 et 26 mai. Ce programme sera adressé par routage postal le 15 mars. Le bulletin de participation et de réservation hôtelière sera à renvoyer à l'Office Municipal de Tourisme, Place Royale 64000 PAU avant le 25 avril 1991.

Au programme de cette assemblée :

- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration qui remettent leur mandat à la disposition des adhérents. Les candidatures de Messieurs Premoli et Alby sont déjà enregistrées.
- Intégration des «Descendants», par la modification de l'article 3 paragraphe a de nos statuts. Après... Anciens Goumiers, il faut ajouter «...leurs épouses et leurs descendants en ligne directe».

QUESTIONS DIVERSES

- NECROPOLE DE FREJUS:

Son inauguration est reportée à une date ultérieure, les travaux n'étant pas terminés. La Koumia sera avisée en temps utile de la date de l'inauguration.

- STELE DU MARECHAL JUIN:

Le délégué des Monuments de Paris marque son désaccord pour la pose de cette stèle. Il estime qu'il y a déjà une statue du Maréchal à Paris. Il lui a été précisé qu'il s'agissait d'une stèle (médailles sur socles de pierre) et non d'une statue.

- LE FICHIER DE MONTSOREAU:

N'a pas été retrouvé au Château, a du être emporté à l'EAABC.

- LE REPONDEUR TELEPHONIQUE:

Sera acquis après étude des frais à engager. Etude confiée à M. de Bouvet.

- EXPOSITIONS DE PHOTOS:

La très belle exposition de photos du Colonel Fournier, au Luc, pourrait être envisagée à Paris au printemps prochain. Des contacts seront pris pour une telle réalisation, sous la responsabilité de M. Reveillaud.

- CARTE POSTALE DE LA CROIX DES MOINATS:

Sa création est envisagée pour vente sur place ou au cours des Assemblées Générales et des réunions de Section. Une étude de prix est à faire ainsi qu'un enquête auprès des vendeurs pour estimer la quantité de cartes à imprimer. Cette étude est confiée au Colonel Vieillot.

- ASSEMBLEE GENERALE RHIN ET DANUBE:

Elle aura lieu le 13 avril 1991. Il y sera procédé à la réélection des membres du Conseil National proposés au titre des Amicales Associées et Affiliées. M. Muller n'étant plus candidat, il sera remplacé par notre ami Lechaix.

A NOTER:

- M. GIGONZAC remplace M. CAMRUBBI qui a demandé de quitter la présidence de la Section du Languedoc Roussillon pour raison de santé.
- Le Général FEAUGAS qui ne se représentera pas à la présidence de la Koumia le 25/05/91, demande à chaque président de section de rester en place au moins 6 mois après son départ afin de faciliter la tâche de son successeur.
- Le Général SCIARD communique que RHIN et DANUBE et le CEFI organisent une croisière (départ Toulon, Ajaccio, Bastia, Civitavecchia et Rome, Naples et Cassino, l'Ile d'Elbe), du vendredi 12 avril au jeudi 18 avril 1991.
- L'Amicale des Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français du Maroc procèdera le samedi 16 mars à 15 h à la projection du film «Le Maroc» à la salle de l'Association 6, rue Albert de Lapparent, Paris 7^e.
 - La cérémonie annuelle à la Croix des Moinats aura lieu le 8 mai 1991.
- A signaler le livre de Claude Paillat «L'Echiquier d'Alger» concernant des lettres publiées du Général Nogues.

Après un tour de table, personne ne désirant prendre la parole, le Président lève la séance à 19 h 30.

A l'issue du Conseil d'Administration 80 convives (membres de la Koumia descendants épouses et invités) se sont retrouvés autour du Général Feaugas, Président de la Koumia et de Georges Boyer de la Tour, pour prendre l'apéritif. Le dîner qui suivit s'est déroulé dans une ambiance de franche amitié, chacun échangant ses souvenirs.

Le Lieutenant-Colonel Alaoui Boukriss et Madame, attaché militaire auprès de l'Ambassade du Maroc en France avaient bien voulu honorer cette soirée de leur présence.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

COMITÉ D'ENTENTE

Claude de Bouvet a représenté la Koumia à la réunion du Comité d'Entente du 13 mars 1990.

Au cours de cette réunion a notamment été évoqué le procès intenté à l'émission «Ciel mon Mardi» du 8 mai 1990. Le Tribunal de première instance de Paris s'est déclaré incompétent car il ne s'agissait pas d'attaque «ad nominem» et à débouté les associations.

Il s'agit maintenant d'exploiter ce jugement pour obtenir que soient discutées les propositions de loi n° 837 et 1058 seules susceptibles aux associations d'être habilitées à porter plainte en cas d'attaque contre ceux qu'elles défendent.

Une lettre circulaire sera envoyée à tous les parlementaires. Il est demandé aux membres de la Koumia d'agir en ce sens auprès des parlementaires qu'ils connaissent.

RAVIVAGE DE LA FLAMME

La Koumia a été désignée au «tour d'hiver» pour ranimer la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe le 25 décembre, jour de Noël.

En raison de la date tardive de cette convocation et surtout de la date, il était difficile de rassembler un nombre important de membres de la Koumia, la plupart étaient soit absents de Paris soit retenus par les réunions familiales.

Nous étions finalement trois représentants de la Koumia, accompagnés de

leur épouse.

- le Colonel Jean Delacourt, Président de la Section de Paris.
- Stanislas Mikcha,

- Pierre Premoli, notre porte drapeau.

Malgré le peu de participants, la cérémonie s'est déroulée avec le cérémonial habituel. Pierre Prémoli portant le drapeau à la Flamme.

UNCAM

Jean de Roquette-Buisson notre Secrétaire Général, a représenté la Koumia à l'Assemblée Générale de l'Union Nationale de Coordination des Associations Militaires (UNCAM) le 11 décembre 1990 à l'Ecole Militaire.

FÉDÉRATION MAGINOT

Le 5 janvier 1991 la Fédération Nationale de Ligne Maginot faisait dire une messe à 10 h 30 en l'Eglise de la Chapelle Saint-Louis des Invalides.

Le R.P. Riquier prononça l'homélie de circonstances et parla des menaces qui pèsent sur la France, sans entrer dans le domaine de la politique.

Le soir à 18 heures ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe Monsieur Merchez, ancien de la ligne Maginot représentait la Koumia à ces diverses manifestations.

Le samedi 12 janvier, Jean de Roquette-Buisson, Secrétaire Général, a représenté la Koumia au dépôt de gerbe au Monument du Maréchal de Lattre de Tassigny à la Porte Dauphine à Paris. Il a assisté ensuite au ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe.

Le dimanche 27 janvier ont eu lieu les cérémonies traditionnelles à la mémoire

du Maréchal Juin organisées par le CEFI.

Jean de Roquette-Buisson, Secrétaire Général, le Colonel Delacourt, Président de la section de Paris, et une importante délégation de la Koumia, avec Drapeau, ont assisté à cette cérémonie. Au milieu des nombreuses gerbes déposées par les diverses autorités, nous avons remarqué, comme chaque année, celle du représentant des parachutistes allemands. A 11 heures une messe était célébrée en la Chapelle Saint-Louis de l'Ecole Militaire.

Le mercredi 13 février 1991 M. Mikcha a représenté la Koumia à l'Assemblée Générale du Centre Départemental de Paris de l'Association Rhin et Danube.

Le **samedi 9 mars**, Stanislas Mikcha représentait la Koumia à la vente annuelle de Rhin et Danube.

Le dimanche 10 mai, le Général Lediberder, Jean de Roquette-Buisson, Léon Merchez et Stanislas Mikcha représentaient la Koumia à la messe célébrée en la chapelle de l'Ecole Militaire à la mémoire du Général d'Armée Giraud.

BULLETIN D'INSCRIPTION	AU	COUSCOUS	DU	11	MAI	1991
------------------------	----	----------	----	----	-----	------

«LA GAZALLE DE BABYLONE» - 15, rue de Babylone - 75007 Paris

M., Mme, Mlle
Participera au COUSCOUS du 11 MAI 1991 accompagné de personne(s).
Ci-joint prix du repas: 180 F × personnes = F.
(Bulletin à détacher et à retourner au secrétariat général de la Koumia, à l'attention du trésorier, accompagné du chèque bancaire ou du virement postal correspondant, pour le 30 avril 1991, terme de rigueur).
A , le

Signature:

VIE DES SECTIONS

SECTION DES MARCHES DE L'EST

Perpétuant la tradition, la section des Marches de l'Est organisera la cérémonie du Souvenir, le 8 mai 1991 à 17 heures, au monument aux Morts National des Goums Marocains à la Croix des Moinats (C.D. 36), en présence des autorités civiles et militaires du département des Vosges.

Tous les membres de la Koumia sont cordialement invités à participer à cette cérémonie. Les anciens, pour la circonstance, peuvent ressortir leur vieille Djella-

bah, leur calot d'arme et arborer leurs décorations.

Paris - lle de France

CÉRÉMONIES ANNIVERSAIRES DU GARIGLIANO, 11 MAI 1991

dépôt de gerbes au monument du Maréchal Juin, place d'Italie, 17 heures;
 ranimation de la flamme sous l'Arc de Triomphe, 18 h 30 (rassemblement au musoir à 18 h 15), Champs-Elysées-Etoile.

Le président de la Koumia souhaite vivement la participation de tous à ces cérémonies.

A l'issue de ces cérémonies, un couscous sera organisé à la «Gazelle de Babylone» - 15, rue de Babylone, Paris (VII), métro Sèvres-Babylone (bulletin d'inscription page précédente).

Nice - Côte d'Azur

RÉCEPTION DE LA KOUMIA A NICE LE 3 FÉVRIER 1991

En ce trois février de l'an quatre-vingt onze, Des gens plutôt chenus, sans être de vieux bonzes, Se sont donc retrouvés à cet hôtel Aston, Non pas pour festoyer aux sons d'un charleston, Mais pour faire un repas, empreint d'un certain faste Et parler du Maroc, la terre des contrastes. Cependant quelques uns, comme Monsieur Beucler, Ont prématurément pris la fille de l'air, Ils furent regrettés... D'autres tinrent leur place Depuis l'«amuse-bouche» à la divine glace. J'eus l'accueil chaleureux du Colonel Gilbain Et me sentis dès lors tout à fait dans le bain, Nous avons évoqué cette époque lointaine, Alors qu'il baroudait jusqu'en Tripolitaine... Un lot me fut remis par notre ami Lebel. Je pus dédicacer mes «Hommes des diebels» Et «Tarza» décrivait, d'une main délicate, Les bijoux, les tapis natifs de Ouarzazate. Le Seigneur de ces lieux, le Colonel Bérard Avait su disposer chaque table avec art. J'avais auprès de moi le colonel Eugène...

Ah, nos trente ans!... Le Sud!... Le temps des gazogènes!... Mais un regret planait... Le Général Feaugas Donne sa démission... Hélas, trois fois hélas!...

Henri Dupuch

(1) Hommes des djebels, d'Henri Dupuch. 140 F + 12 F de port INFOCOMPO, 18, rue de Folin - 64200 Biarritz (2) Tazra, Bijoux et rapis de Ouarzazate, Anne Barthélémy EDISUD, La Calade, 13090 AIX-EN-PROVENCE. 300 F (franco).

ONT ASSISTÉ à cette réunion présidée par le Général Feaugas: M. Barbarin, Mme Barthélémy, Colonel et Mme Bérard, Cdt Boyer de la Tour, Mme Colin, Dr et Mme Dupuch, Colonel et Mme Eugène, Colonel Gilbain, Mme Guio, M. Kreis et Mme, Colonel et Mme Le Blanc, M. Leblond, Dr Méténier, Mme Stemler, Colonel et Mme Vernier, Mme Wartel, Mme Tanzilli, M. Lebel.

SE SONT FAIT EXCUSES: Mme Bazin, Mme Carretier, Colonel Derange, M. Flori, Colonel Gervasy, M. Giraud, M. Leblanc, Cdt Levallois, Gal Marchal, Cdt Miguel, Colonel Montjean, Mme Riez, Colonel Thiabaud, Mme Wernert, M. Soulard.

SECTION DES PAYS DE LOIRE INDRE-ET-LOIRE - KOUMIA 37 a 5 ANS

Koumia 37 est né d'une initiative de quelques adhérents tourangeaux qui au retour de l'assemblée générale 1985 de notre association, avaient souhaité se revoir plus souvent qu'à l'occasion des manifestations de la Koumia et de la Section. Notre première réunion en janvier 1986 fut suivie de quinze autres au cours des cinq dernières années avec une moyenne de participation de vingt cinq personnes.

Le 12 janvier 1991 nous avons donc fêté le cinquième anniversaire de Koumia 37 en présence de notre Président de Section et de Madame Delage qui avaient bien voulu venir présider notre manifestation amicale. Au cours de celle-ci, qui s'est déroulée dans une ambiance de joie tempérée par une certaine inquiétude devant le déroulement des événements dans le Golfe, nous avons échangé nos vœux, en avons formulé pour la paix... mais pas à n'importe quel prix, et pour nos soldats qui se trouvent là-bas pour défendre le droit, et enfin souhaité longue vie à Koumia 37 qui des adhérents d'Indre-et-Loire a fait de vrais amis.

Ont participé à ce déjeuner outre le Colonel et Mme Delage : Aubier et Mme, Deschard, Ducasse et Mme, Bernard et Mme, Champion et Mme, Mme Epry, Girardeau, Jacob et Mme, Jarrot et Mme, Lecq et Mme, Pillot, Robert et Mme, Vaïsse.

BAS-LANGUEDOC - ROUSSILLON

L'Assemblée Générale de la Section Bas-Languedoc - Roussillon s'est déroulée le 26 janvier 1991 au Cercle-Mess des Officiers de Perpignan.

Etaient présents: Camrubbi et Mme, le Général Brenac, le Général de Dainville, Mme Coget, Mme Vidal, Mme Klopp, Mme Basques, Neufang et Mme, Jeanneau, Savin et Mme, Cadet et Mme, Mayence et Mme, Vuillecard et Mme, Collas et Mme, Marchand et Mme + une invitée, Egels, La fleur des Poids et Mme, Gigonzac.

Etaient excusés: De Martino, Plaza, Kerneis, Cathelineau, Ruiz, Serrahi, Reffas, Vernusse, Mme Berthon, Mme Pedra.

Ouverture de cette Assemblée Générale à 10 h 30 sous la présidence, pour la dernière fois du Commandant Camrubbi.

Souhaits de bienvenue aux membres présents et lecture de la liste des membre s'étant excusés pour des raisons diverses.

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des membres disparus pendant l'année écoulée, le Président donne la parole au Trésorier pour le rapport annuel d'activités, très court, et lecture du bilan financier, tout aussi court, la section ne disposant que de peu de ressources.

Le Commandant Camrubbi faisait part ensuite de son désir de cesser son activité entent que Président et présentait l'Assemblée M. Gigonzac, volontaire pour le remplacer, et qui souhaite que le siège de la section soit déplacé dans l'Hérault, beaucoup plus au centre de la Région que ne l'est Perpignan.

La candidature de Gigonzac est acceptée à l'unanimité, charge à lui de constituer un nouveau Bureau et de poursuivre le travail du Commandant Camrubbi.

Quelques questions diverses, encaissement des cotisations 1991, puis apéritif servi par le Cercle-Mess, après que le Président eut présenté à tous ses meilleurs vœux 1991.

Excellent repas ensuite, pris en commun dans la bonne ambiance des journées de retrouvailles.

Le 27.02.91, C. Cadet

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU

Le Conseil d'Administration de la Fondation Koumia/Montsoreau s'est réuni le mercredi 16 janvier 1991 à 15 h 30 au château de Montsoreau, son siège social, sous la présidence de son président le général Feaugas.

Etaient présents: M. Tissier sous-préfet de Saumur représentant M. le Préfet de Maine-et-Loire, le général Boisseau directeur du musée de l'Armée, le général Curé représentant le général commandant l'EAABC, M. Foulon maire de Montsoreau accompagné de M. Branchereau son adjoint, le colonel Delage, le colonel Bertiaux secrétaire de la Fondation, M. Muller trésorier et M. Michel Pasquier trésorier adjoint.

Etaient excusés: Mme Pasquier conservateur du musée en déplacement hors métropole, le commandant Boyer de Latour qui avait adressé son pouvoir à M. Michel Pasquier, M. Robineau conseiller général qui devait représenter M. Touchais malade et avait verbalement demandé à M. le maire de Montsoreau d'excuser son absence auprès du président de séance.

En ouvrant la séance à 15 h 30 le général Feaugas souhaite la bienvenue au sein du conseil au colonel Bertiaux qui succède à M. Huchard décédé, comme secrétaire général de la Fondation. Il regrette l'absence de tout représentant du président du conseil général administrateur de la Fondation d'autant que l'avis de résiliation du bail adressé par son conseil figure à l'ordre du jour, puis il passe à l'examen de celui-ci.

I - SITUATION FINANCIERE

Elle demeure satisfaisante comme l'indique la fiche détaillée remise à chacun des participants, l'avoir total se situant autour de 600 000 Frs si l'on ajoute aux 563 932,85 existant les recettes des 3 et 4 trimestres 1990 non encore parvenues au trésorier, ainsi que le produit des actions Nation-Epargne non encore reçu de la banque.

La dotation initiale consentie par la Koumia de 300 000 F pour la création de la Fondation a donc été doublée en huit ans.

Les comptes de 1990 et le projet du budget de 1991 s'élévant à 145 000 (détaillé sur la fiche remise sur place) sont acceptés à l'unanimité.

II - ATTRIBUTION DE BOURSES

Conformément à la décision prise lors de la réunion du CA du 16/12/89, des propositions de bourses à attribuer à de jeunes marocains étudiants en France sont soumises au conseil qui après avoir pris connaissance des dossiers donne son accord pour: 4 jeunes marocains, étant précisé que le montant de celles-ci sera remis par le trésorier au membre de la Koumia qui préside la section du lieu où réside l'étudiant à charge pour celui-ci d'en surveiller l'utilisation par le bénéficiaire, toute bourse étant suspendue en cas d'échec de l'étudiant dans ses études.

III - CONVENTION-BAIL AVEC LE DÉPARTEMENT

Le président fait part de la lettre avec accusé de réception en date du 12/11/90 du président du conseil général reçue seulement à son domicile le 20/11/90 l'avisant de la décision prise le 10/10/90 par le bureau du conseil général de dénoncer à nouveau pour le 15/05/91 la convention-bail concernant la présence du musée des Goums Marocains dans une partie du château de Montsoreau, ainsi que de sa réponse du 20/11/91 se référant à l'arrêt du 06/05/1983 de la chambre commerciale de la Cour de Cassation pour estimer que cette convention ne peut être remise en cause avant le 15/05/94.

M. le Maire de Montsoreau fait alors part du «message» que M. Robineau, conseiller général lui a demandé verbalement de transmettre au conseil, faisant état de ce que plusieurs projets sont à l'étude concernant l'aménagement touristique du Saumurois et que ceux-ci seront réalisés suivant un calendrier qui sera discuté et sans doute établi lors de la réunion du conseil général de février 1991. Les transformations envisagées concernant le château de Montsoreau font partie des projets en cours d'étude qui seront soumis au conseil général lors de cette session.

Les participants souhaitent vivement qu'un accord puisse être rapidemment trouvé entre le conseil général et la fondation Koumia-Montsoreau et dans ce but suggèrent au président de celle-ci de demander dès que possible audience au président du conseil général afin d'éclaircir la situation à venir du musée des Goums Marocains, au cours d'un dialogue direct et constructif.

Le président de la Fondation accepte volontiers cette suggestion et il demandera à être reçu par M. Sauvage dès que possible.

Les participants expriment leur confiance au président de la fondation et lui déléguent tous pouvoirs pour agir en vue de trouver une solution qui sauvegarde les intérêts de la Fondation, dont les buts formulés dans ses statuts demeurent.

IV - QUESTIONS DIVERSES

- 1) Le président informe les membres du conseil de l'annulation par le roi du Maroc des manifestations prévues sous le sigle du «Temps du Maroc» et des raisons de cette décision;
- 2) Puis le conseil étudie les conditions dans lesquelles une publicité plus attractive pourrait être faite au bénéfice du musée (et de ce fait du château). Il en confie l'étude au colonel Bertiaux en liaison avec le conseil général, le DDE de Saumur et M. le maire de Montsoreau (affiches, dépliants, portes ouvertes...).
- 3) Le «grand nettoyage du musée» prévu lors du dernier C.A. est reporté à la fin des travaux en cours dans le logement du gardien. Il devra être effectué avant la prochaine saison touristique.

Après un tour de table, personne ne demandant la parole, le président déclare close la séance à 17 heures.

Le Président Général Feaucas

DONS AU MUSÉE

I - Don de Mme Ceccaldi Simone, fille du Colonel Alexandre Coudino, officier AMM.

DEUX TENTURES BERBERES
DEUX TENTURES A PAILLETTES
UN SAC AISELLE BERBERES
UN SAC BERBERE
UNE TENTURE BERBERE A RAYURES (fond rouge)
UNE TENTURE BERBERE A RAYURES (fond orange)
UNE TENTURE BERBERE A RAYURES

II - Don de M. Revol - Azay Le Rideau

1 GRAVURE «Tête de combattant».

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Axel Conan, 4º petit enfant du Capitaine (ER) et Madame Maurice Rault, le 20 novembre 1990 à Bordeaux.
- Bruno Marty, 6º petit enfant du chef d'escadron (t) et de Madame J. Ameye.
- Victoire Salkin, fille de Hervé Salkin et Mme, 11° petit enfant du général et Mme Salkin, le 26 décembre 1990 à Pau.
- Thibault Colas, petit-fils de l'Adjudant Chef (ER), Daniel Colas et Madame, le 13 décembre 1990 à Houilles (Yvelines).
- $-\,$ Valère, 4° petit-fils du Commandant (ER), Henri Marin-Cubraz et Madame à Niamey (Niger).
- Mathilde Bourget, fille de Jean-Philippe et Madame Bourget 10° petit enfant du Colonel (ER) et Madame Bourget, le 7 septembre à Caen.

Avec les félicitations de la Koumia aux parents aux grands-parents et ses meilleurs vœux aux jeunes bébés.

MARIAGE

Nous avons la joie d'annoncer le mariage d'Anne-Laure Boisson de Chazournes, petite-fille du Lieutenant Colonel J. Berthod et Madame, avc le comte de Bertoult, Capitaine au 6º R.H.C., qui aura lieu le 13 avril 1991 à 16 heures à la Chapelle de l'Ecole Militaire à Paris.

Nos félicitations aux parents et grands-parents et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

DÉCÈS

Nous avons la tristesse d'annoncer les décès de :

- Mme Marie-Sophie Genoud, mère de notre camarade de la section Rhônes-Alpes, décédée le 11 décembre 1990 à Confort (01).
- Le Colonel (ER) Pierre Gauthier décédé le 28 décembre 1990 à Versailles (78). En raison des fêtes les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. Une messe est prévue à St-Louis des Invalides ou à la Chapelle de l'Ecole Militaire. La famille fera connaître la date.
- Le dernier numéro de Rhin et Danube signale le décès de notre ami André Bavu de la Section des Pays de Loire.
- Notre ami l'Adjudant-Chef (ER) François Ponceau a eu la douleur de perdre son fils aîné Robert Ponceau, né il y a 60 ans à Rabat, le 14 décembre 1990 à Volvic (63).
- Mme de Rosemont, veuve du Capitaine de Rosemont du 2° GTM, mort pour la France, le 18 décembre 1990 à Beaufort en Vallée.
- Mme Claude Cambau, ancienne secrétaire particulière du maréchal Juin, le 16 novembre 1990 à l'Hôpital Foch à Suresnes. La cérémonie religieuse a eu lieu le 20 novembre en l'église Saint-Baudile à Lieuran Cabrières (34).

- L'Adjudant-Chef (ER) Bezou, le 6 janvier 1991 à Fontaine Française (Côte d'Or).
- Mme Odette Guerin, veuve du Colonel Raymond Guerin. Les obsèques ont eu lieu le mardi 11 décembre 1990 à Boulieu les Annonay (Ardèche).
- L'Adjudant-Chef (ER) Henri Fournier. Les obsèques ont eu lieu le 30 novembre 1990 à Roquefort des Corbières (Aude). Une importante délégation de la Koumia assistait aux obsèques.
- Le Commandant (ER) Max Dalloneau le 29 janvier 1991. Une délégation de la Koumia conduite par le Général Jarrot et le Colonel Delage, Président de la Section des Pays de Loire assistait aux obsèques le 1er février à Saint-Germain sur Vienne (Indre-et-Loire).
- Ondeline de Trogoff, fille de M. et Mme Jean-Yves de Trogoff (D) et petite fille du Commandant Espeisse et Mme.
- Le Capitaine (ER) François Duplessy, ancien commandant du 5° Goum d'Indochine, le 3 janvier 1991 à Dhuisy (77).
- Le Général de C.A. Henry-Jacques Then, le 9 février 1991 à l'Hôpital Militaire du Val de Grâce. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le général Then était Commandant du 73° Goum (6° Tabor) au cours de la Libération de la Corse et Chef d'Etat-Major du 2° GTM pendant la campagne de France et d'Allemagne. L'In Memoriam du Général Then paraîtra dans le bulletin de Juin 1991.

- Mme André Bavu, épouse de M-d-L. André Bavu.
- L'Adjudant-Chef Bezou.
- Le Médecin Colonel Jean Fayolle, le 17 février 1991 à Chatelguyon (Puy de Dome). Le Colonel Richaud représentait la Koumia aux obsèques.
- Le Capitaine (ER) Jean Davières Vinciguerra le 14 février 1991 à Autun (Some et Loire).
- Madame Cadeau épouse de l'Adjudant Chef (ER) Louis Cadeau.

Aux familles en deuil, la Koumia exprime ses sincères et amicales condoléances.

DIVERS

Jean-François de Vulpillières (Descendant), ancien élève de l'E.N.A., Conseiller d'Etat, vient de publier à la Table Ronde, un essai «Le printemps bourgeois». Fruit d'une longue enquête menée par un spécialiste des problèmes d'éducation et de formation, ce livre est destiné à «faire mieux prendre conscience du changement social majeur dans la France actuelle».

SUCCÈS

Isabelle Rouhier, petite fille de M. et Mme Muller, Trésorier Général a obtenu la mention très bien au baccalauréat et un accessif au concours général de chimiebiologie en 1990.

Toutes nos félicitations à la lauréate.

IN MEMORIAM

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE GÉNÉRAL JARROT aux obsèques du Commandant Max Dalloneau

Mon Commandant.

Vous allez nous quitter mais auparavant vous avez souhaité que soit lu ici le message que vous nous laissez, ce message qui est l'histoire de votre vie, une vie au service de la France.

C'est le Colonel Delage, président de la Section Pays de Loire de notre association des Anciens des goums marocains et des A.I. en France, la Koumia, qui devait prendre la parole. Mais tenu par un rendez-vous médical très important, il n'a pu que s'incliner devant vous au moment où vous quittiez les Binards et vous saluer à l'entrée de cette église, et m'a demandé de faire cette lecture à sa place.

Né le 29 août 1913 à Tours il choisit à sa sortie de St-Maixent en 1937 comme Sous-Lieutenant, le 25° Régiment de Tirailleurs Algériens de Sarrebourg. Fils d'officier et ancien Enfant de Troupe, il se sent déjà attiré par l'Afrique du Nord, mais son classement de sortie ne lui laisse pas d'autre choix que les Tirailleurs Algériens en métropole. Son régiment est commandé par un prestigieux baroudeur du Maroc, le Colonel Suffren, dont l'estime lui sera précieuse plus tard pour être affecté au Cours des A.I. d'Algérie et en 1946 au service des A.I. du Maroc. A ce même régiment, il fait la connaissance de deux anciens qui feront une brillante carrière aux A.I. du Maroc et aux Goums et deviendront plus tard Présidents de notre Koumia: le capitaine Sore et le lieutenant Feaugas. La déclaration de guerre en 1939 le trouve chef de la Section des Eclaireurs Motocyclistes du Régiment. Ce qui lui vaut, tout au début de la «drôle de querre» d'être un des premiers officiers français à pénétrer en Allemagne, dans Sarrebruck, pour des missions de reconnaissance face à la ligne Siegfried. Durant l'hiver 39-40, il reçoit le commandement de la 7e Compagnie de son Régiment et participe à ce titre aux durs combats de la 4º D.I.N.A. en Belgique et dans le nord de la France.

Ensuite, avec les débris de son régiment, il est affecté à un groupement de tirailleurs algériens chargé de retarder l'avance allemande dans la région de Chinon proche des lieux de son enfance.

Sa conduite pendant toute cette période lui vaut une citation et la satisfaction d'avoir encore sa Compagnie bien en mains au moment où, dès l'armistice du 25 juin, on lui confie la mission d'assurer l'ordre dans la région de Nontron (Dordogne). En août 1940 il réussit à gagner Alger où il reçoit une affectation au 7° R.T.A., comme commandant de la Compagnie détachée à Toggourt. En novembre 1941 il est affecté au Cours des A.I. d'Alger. A la fin du cours, il est nommé Chef du Poste de Kenadsa près de Colomb-Béchar, puis adjoint à l'annexe de Geryville dans le territoire d'Aïn-Sefra, d'où il partira volontaire au début 1943 pour être

affecté à la 1^{re} D.B. en formation près d'Oran. Ensuite c'est le départ pour le C.E.F. en Italie, puis le débarquement en Provence. Après la fin des hostilités, retour à Géryville et enfin affectation en 1946 au Service des A.I. du Maroc comme Chef de Poste à Aïn-Mediouna. Il y reste 4 ans après avoir dirigé la ferme des anciens militaires marocains, création originale qui hélas, ne devait pas survivre à son départ. Adjoint à Guercif, il crée la Coopérative Agricole de la Fahama, puis Chef de l'Annexe des Tsouls, il retrouve ensuite Sefrou le Colonel Bertiaux. Enfin en 1953, il est nommé Chef de l'Annexe d'Assoul qu'il quittera en 1955 pour recevoir du Général Parlange le commandement du 10° Tabor dans les Aurès. Après la dissolution des Tabors il est affecté à Alger à la Section Politique où il reçoit la mission de diriger à Paris le journal «Messages d'Algérie» où, là encore, son dynamisme lui vaut les félicitations écrites des responsables politiques.

Déçu par l'abandon de l'Algérie, il quitte l'Armée en 1959 et crée une affaire de publicité dans les Alpes-Maritimes qui finit par couvrir tout l'Hexagone. En décembre 1975 il prend sa deuxième retraite dans son village, tout près de notre Musée de Montsoreau. Il crée la Section Val-de-Loire de la Koumia et devient membre du Conseil d'Administration de la Fondation Koumia.

Telle fut la vie du Commandant Dalloneau.

Madame, nous compatissons à votre douleur comme à celle de ses enfants devant la perte d'un être cher. Mais à cette douleur associez la fierté d'avoir eu un mari, un père, qui a si bien réussi sa vocation militaire, si bien œuvré à la transformation du Maroc en pays moderne, si bien participé au développement de l'amitié en pays moderne, si bien participé au développement de l'amitié franco-marocaine qui, j'en suis sûr, survivra aux événements actuels.

Mon Commandant, au nom du Général Feaugas, président de la Koumia, du Colonel Delage, président de notre section des Pays de Loire, comme au nom de tous nos camarades de l'association, je ne vous dis pas «Adieu» mais «Au revoir», au revoir au paradis des goumiers où vous allez nous précéder.

Saint-Germain-sur-Vienne, le 1er février 1991. Pierre Jarrot.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

MAROC ET SAHARA par Pierre AZAM

On pouvait penser que les discussions au sujet du Sahara occidental étaient enfin épuisées, mais il semblerait que certains s'emploient à les relancer, on ne comprend pas très bien dans quel but.

Une grande confusion parait régner sur ce sujet mal connu. Il n'est peutêtre pas inutile de l'explorer un peu objectivement.

I - LE CONCEPT D'ÉTAT

- A Selon le droit international. Il faudrait d'abord essayer de donner des définitions claires des concepts d'état et de souveraineté généralement admise, c'est celle de frontières territoriales. Mais comment justifie-t-on ces frontières? On parle de «droit des peuples», mais ce n'est que déplacer la difficulté car il faudrait d'abord définir ce qu'est un peuple. Faut-il s'appuyer pour cela sur des critères ethniques, raciaux, culturels, religieux, linguistiques, historiques? Il semble bien que dans la réalité il règne à ce sujet une grande imprécision et que l'on se contente de constater des états de fait qui proviennent de mélanges de ces divers critères.
- B Selon le droit musulman. Mais, au Sahara Occidental, nous sommes incontestablement en pays musulman. Or, l'«état» musulman est théocratique. Toute la communauté musulmane, la «Oumma», ne forme qu'un seul état. Le souverain absolu est Dieu, qui est représenté sur la terre par le lieutenant du Prophète, khalifat onebi, commandeur des Croyants, amir el mouminin (1), chef spirituel et temporel de la communauté. On peut noter en passant que c'est ce principe qui, en 1960, a poussé le roi du Maroc à revendiquer jusque devant l'ONU sa souveraineté sur la Mauritanie qui venait d'être reconnue indépendante. Elle s'était d'elle-même déclarée indépendante en 1958, et en janvier 1958, au cours d'un congrès de l'Association des Jeunesses Mauritaniennes, une motion reconnaissant l'autorité spirituelle de Mohammed V avait été votée à l'unanimité. Or, selon ce principe, il n'y a pas de séparation entre la souveraineté spirituelle et la souveraineté temporelle. Mais il faut noter que ce principe de l'état musulman unique ne figure pas dans le Coran et qu'il n'a été formulé que sous les premiers califes. Mais, comme l'explique Ibn Khaldoun dans ses Prologomènes, dans la pratique il n'a pas résisté longtemps aux réalités sociologiques, et il s'est fragmenté en un certain nombre d'états pratiquement indépendants. Cependant ils sont tous restés de nature théocratique. Le souverain suprême est Dieu, et le gouvernement, quelle que soit sa forme, monarchique ou républicaine, est le représentant de Dieu, d'où l'importance qu'a toujours l'autorité religieuse.

⁽¹⁾ Cf.: Ibn Khaldoun «Les Prolègomènes»

Traduction: de Slane. 3 T. Lib. Geuthner 1934-35

TI. P.387: «Le khjalife est le lieutenant du Législateur Inspiré chargé de maintenir la religion et de s'en servir pour gouverner le monde».

II - RAPPEL DE QUELQUES FAITS HISTORIQUES

A - Le Touat-Gourara. Les relations entre le Maroc et les oasis du Touat et du Gourara sont très anciennes. (3). Dès le XIIe un chérif idrissite Moulay Sliman se fixa au Touat où il fonda le Ksar Aït Ouchen. On connait plusieurs zaouia du Touat fondées par des chorfa falaliens telle la Zaouïa Reggane fondée au XVe siècle par un chérif filalien nommé Moulay Ali.

Mais c'est à partir des Saâdiens que le Touat et le Gourara ont été régulièrement administrés par le Makhzen marocain. Déjà les derniers Mérinides y envoyaient des caïds. On connait les noms d'une douzaine d'entre eux, ainsi que

ceux de quelques cadis.

Le Touat a participé aux luttes entre les derniers Mérinides et les Saâdiens. Lorsque Ahmed el Arj revint à Marrakech en 1550, il amenait avec lui des contingents du Touat où il avait séjourné depuis 1548. Les désordres consécutifs à ces luttes interrompirent pendant quelque temps les relations entre le Touat et le Makhzen. Mais l'autorité de celui-ci fut rétablie en 1590 par une expédition commandée par le caïd Hammou ben Barka.

Cependant, après la mort du Saâdien Moulay Ahmed el Mansour en 1603 le Maroc sombrait dans une nouvelle période d'anarchie. Mais, au Tafilalet, les chorfa alaouites se rendirent indépendants et exercèrent leur souveraineté sur le Touat. En 1645 Moulay Mhammed ben Moulay Chérif vint au Touat en personne et l'on peut dire que depuis cette date le Touat a toujours été plus ou moins régulièrement administré par le makhzen alaouite jusqu'à la conquête française. On possède le tableau de commandement des oasis en 1892. Il compte 17 caïds, 4 makib de Chorfa, et 8 cadi.

Le souverain chérifien Moulay Hassan se préoccupa beaucoup du Touat alors que la conquête française du Sahara s'en rapprochait. En 1891, il nomma un pacha pour le Touat et la Saoura: Lahmid bel Lahsen el Dlimi. Son successeur, Moulay Abdelaâziz nomma deux pachas: l'un Mohammed ben Amor el Marrakchi pour les Sefian, l'autre, Idriss ben el Kouri ech Cherradi pour les Ihmed. Ils étaient en place lorsqu'en 1900 une colonne française attaqua le Touat. Mohammed el Marrakchi s'enfuit discrétement. Mais Idriss organisa la résistance armée. Enfin le 15 mars, après un combat honorable où il avait beaucoup payé de sa personne, il fut fait prisonnier à Inghar.

Et les français occupèrent le Touat et le rattachèrent à l'«Algérie Française». Les ténors de l'anticolonialisme pourraient peut-être trouver là quelques arguments sérieux pour «exiger» (on ne préconise plus, on exige) le rattachement au Maroc du Touat et du Gourara qui lui ont été arrachés par une conquête «colonialiste».

⁽²⁾ cf.: J. Recoules: «Les frontières de l'état marocain». L'Afrique et l'Asie n° 52. N/1990.

⁽³⁾ cf.: A.G.P. Martin «Quatre siècles d'histoire marocaine». Librairie Alcan 1923 11º Partie: «Au Sahara de 1504 à 1902».

Colomb Béchar. Pour la même raison on pourrait préconiser le rattachement au Maroc de la région de Béchar. En effet, l'oasis de Béchar et la zaouia de Kenadza avaient toujours été considérées comme marocaines. Selon le principe de Lyautey qui consistait à construire un poste français en face des points réputés marocains comme par exemple le poste de Beni Ounif en face de Figuig, il fit construire en 1904 le poste de Colomb en face de l'oasis marocaine de Béchar.

Zegdou. J'ai été chef de l'annexe des A.I. de Tagounit du Ktawa. J'avais deux postes détachés qui dépendaient de Tagounit: le poste du Mhammid et le poste de Zegdou. J'allais régulièrement à Zegdou par la piste qui passe à Hassi Mengoub, Zegdou avait été créé en 1932 par le Lieutenant de La Ruelle, et j'y avais un détachement de mokhaznis. Or, au moment de l'indépendance du Maroc il a été rattaché à l'Algérie. Je n'ai jamais compris pourquoi!

B - Tombouctou, les Touareg et les Salines. Tombouctou est bien loin du Maroc, et pourtant, il ne faut pas oublier que pendant des siècles il en a fait partie. L'expédition de Djouder en 1590 avait détruit le royaume de Gao et en avait fait une province marocaine. Pendant quelque temps le souverain marocain y envoya des pachas régulièrement investis et des renforts de troupes. Mais les communications n'étaient pas toujours très faciles, et à partir de 1620 le pacha était simplement élu par les soldats; comme cela se pratiquait assez souvent. Mais il s'agissait toujours de gouverneurs marocains. (4).

Bientôt, comme il arrive toujours en bordure du désert, ces garnisons de sédentaires eurent fort à faire avec les nomades voisins qui étaient les Touareg Oullimiden, ceux-là mêmes qui, en 1543, avaient lancé un «ghezzou» jusqu'au Dra et avaient «cassé» le ksar de Beni Sbih dans la palmeraie du Ktawa. En 1737 les Touareg infligèrent une sévère défaite aux Marocains et bientôt ils dominaient Gao d'un côté et Djenné de l'autre. La province marocaine se réduisit à la région de Tombouctou. Elle continua à vivoter jusqu'au XIXº siècle, administrée par les «arma», descendants des soldats marocains.

En 1895, une colonne française commandée par le futur maréchal Joffre se présenta devant Tombouctou. Les Arma envoyèrent alors une missive à leur souverain, le souverain du Maroc, lui demandant ses instructions et son aide. Moulay Hassan leur répondit en leur adressant de bonnes paroles. Mais lorsque sa lettre parvint à Tombouctou, la ville était depuis longtemps occupée par les Français.

Il est assez curieux de noter que lorsque les Français s'implantèrent dans la région de la boucle du Niger, les Touareg Oulliminden qui avaient causé tant d'ennuis aux Marocains émirent une protestation en se réclamant leur souverain : le souverain du Maroc.

⁽⁴⁾ f.: J. Béraud-Villars «L'Empire de Gao». Lib. Plon 1943.

Sur la route qui va du Dra à Tombouctou se trouvent les salines de Tekhaza et de Taoudeni. C'est là que les habitants du Soudan venaient s'approvisionner en sel en échange de leur or. C'est la possession de ces salines qui attira les souverains saâdiens vers le Soudan. A l'occasion de l'expédition de Djouder, El Mansour intronisa un caïd marocain à Taoudeni. Ce fut le ksar de Beni Hayoun, dans la palmeraie du Ktawa qui fut chargé de fournir à l'avenir ce caïd, ainsi que la garnison de Taoudeni composée de 40 hommes.

Or, en 1900, lorsque les Français occupèrent Taoudeni, le chef local s'appelait le Caïd Hayouni et exhibait comme signe de son autorité un vieux cachet chérifien en argent.

C - Le Sahara atlantique. (5). Le Sahara atlantique n'a fourni qu'une maigre pâture aux historiens. Son principal titre de notoriété est d'avoir été le berceau de la grande dynastie marocaine des Almoravides. A ce sujet, il y a un petit fait qui ne semble pas avoir, en général, retenu l'attention des historiens: le premier souverain almoravide, Abou Baker ben Aomar, après s'être emparé de Marrakech en 1070, confia le commandement à son cousin Youssef ben Tachfin et s'en retourna au Sahara. L'histoire est généralement présentée de telle façon que l'on a l'impression que c'est à ce moment-là que Youssef ben Tachfin devint le souverain et que le Sahara se détacha du Maroc. Or Youssef ben Tachfin n'était que le représentant d'Abou Baker. Il y a un fait probant: c'est que Youssef ben Tachfin fit frapper monnaie au nom d'Abou Baker jusqu'à la mort de celui-ci qui fut tué en 1087 au cours d'une expédition militaire dans le Tagant qui fait ainsi déjà figure de marche du Maroc (6) (7).

Et depuis ce moment le Sahara atlantique est connu surtout comme un réservoir de population qui se déversait vers le nord, s'infiltrant peu à peu dans les plaines et les vallées.

Et là-bas, sur ces grands plateaux désertiques, continuaient à errer, avec leurs troupeaux de chameaux, des clans nomades arabes ou berbères. Et ces clans se battaient entre eux pour la possession d'un pâturage ou l'usage d'un puits, à moins qu'ils ne se fondent dans des systèmes d'alliance inextricablement compliqués. Certains clans, se donnant comme ancêtres éponymes quelques saints personnages plus ou moins légendaires, affectaient un caractère religieux qui les mettaient à l'abri des hasards des combats. C'est ce que l'on a appelé les tribus zaouïa (8). Les confréries religieuses, les zaouïa nomades ont joué un rôle important dans ce système complexe.

⁽⁵⁾ Par définition j'appellerai Sahara Atlantique la zone limitée au nord par l'Oued Noun, au sud par l'Adrar (atar Chinguetti) et le Tagant (Tijikjz), et à l'est par l'Erg Iguidi.

⁽⁶⁾ Cf.: D. Jacques Meunié: «Le Maroc Saharien des Origines à 1670». Lib. Kincksieck 1982.

⁽⁷⁾ La tombe d'Abou Baker serait un tumulus à 55 km environ au sud de Rijikja.
Cf.: F. de la Chapelle «Histoire du Sahara Occidental» Hespéris T XI.1930 Lib. Larosse.
Cette étude, faite par renseignements, contient beaucoup d'erreurs de détail.

⁽⁸⁾ Selon le savant Sidi el Madani el Kerzazi, avec qui j'ai eu des entretiens passionnants, les tribus zaouïa étaient formées par les descendants des Almoravides qui étaient restés au Sahara, dont le souvenir n'était pas complétement perdu. C'est lui qui me disait qu'un itinéraire classique reliant la haute Seguiat el Hamra à l'Oued Noun s'appelait le Trik el Lemtouni.

A la fin du XIXº siècle, un certain Moulay Ahmed ben Mohammed el Fadel, dit Ma el Aïnin, qui se disait descendant des chorfa Saâdiens, était le cheikh d'une de ces zaouîa nomades. Il était affilié à la confrérie Kadria, et à la branche des Bekkaïa.

Mais il avait beaucoup étudié, écrit des traités d'exégèse, et aussi de magie, et avait créé sa propre confrérie dite Goudfia. Il avait fondé au lieu dit Smara sur la haute Séguiat el Hamra une modeste zaouïa fixe, mais il continuait à pérégriner souvent, allant parfois dans le Maroc du nord où il recrutait des adeptes. Un de ses fils, Ahmed ech Chems, avait fondé une zaouïa filiale, à Fes, et Ma el Aïnin lui-même avait été reçu avec faveur à Marrakech en 1897 par Moulay Abdelaâziz qui lui avait même donné un terrain pour y construire une zaouïa filiale. Mais en 1905 les Français, venant du Sud. commencèrent à s'implanter dans le Tagant. Les habitants du Tagant firent alors appel à Ma el Aïnin qui se fit aussitôt le champion de la lutte contre les envahisseurs et de la proclamation de guerre sainte. Ma el Aïnin se rendit alors à Fès pour demander à Moulay Abdelaâziz son aide et la proclamation de la guerre sainte en tant qu'amir el mouminin. Mais ce dernier se débattait alors dans les plus grandes difficultés et il se contenta de le combler d'honneurs et de cadeaux et d'envoyer au Sahara comme khalifa son cousin Moulay Idriss. Celui-ci, d'ailleurs, en y arrivant leva les contingents de tribus et, en 1906, il attaqua le poste de Tijikja que les Français venaient de créer. Cela provoqua une protestation du Ministre de France à Tanger à laquelle Moulay Abdelaâziz répondit en confirmant sa souveraineté sur le Tagant.

III - LES HABITANTS

Dans ces vastes étendues désertiques, constituées d'erg, désert de sable, ou de hammada, désert de pierres, la vie sédentaire est impossible. Seuls peuvent y vivre les grands nomades chameliers. Mais ces déserts ne sont pas des terres mortes au sens juridique du mot, que ce soit en droit latin ou en droit musulman. Les clans nomades, groupés en associations selon des systèmes d'alliance très compliqués, avaient des terrains de parcours fixe, dont la possession faisait l'objet de litiges très fréquents que certains personnages religieux s'étaient fait une spécialité d'arbitrer. Cette notion de propriété des terrains de parcours par les tribus réputées marocaines et les tribus réputées algériennes avait été retenue comme critère dans les accords passés entre la France et le Maroc avant 1912 pour délimiter la frontière des confins algéro-marocains. Il est intéressant, donc, de connaître les terrains de parcours des tribus sahariennes du Maroc.

A - Les Aït Atta du Sahara. Le centre de la confédération des Aït Atta dits du Sahara est le Jebel Saghro. La grande majorité de la confédération était formée de transhumants ou de semi-nomades. Mais quelques tribus étaient composées de grands nomades chameliers, les Aït Khebbach et les Aït Alouan.

Les terrains de parcours de ces Aït Atta étaient, outre les Kem-Kem qui ne font pas vraiment partie de la Hammada du Guir où ils étaient en contact avec les Doui Menia et les Oulad Jerir. Il semble que jusqu'à une époque récente ils allaient jusqu'au Touat. On connait en effet plusieurs traités conclus entre eux et certains ksour du Touat, en 1859 et 1860, qui rappellent les traités de «protectorat» conclus entre des Aït Atta et les ksour du Dra (9).

⁽⁹⁾ Cette protection exercée par des nomades ou semi-nomades sur des sédentaires s'appelait la «raïa». Cf.: Cne Azam. «Les cités rurales du Ktaoua» CHEAM 1945.

On peut enfin rappeler qu'en 1903 le gouverneur général de l'Algérie exécutait une tournée d'inspection, accompagné d'une solide escorte. Alors qu'il passait à quelques kilomètres de Figuig, son escorte fut sévèrement attaquée par un ghezzou d'Aït Khebbach.

B - Les Aârib. Au sud-ouest des Aït Atta on trouve les Aârib. C'étaient de purs nomades chameliers dont le point d'attache était le coude du Dra. Ils exerçaient la «rãïa» de la rive gauche de la palmeraie du Mhammid. Pendant les périodes de sécheresse ils amenaient leurs troupeaux dans la vallée du Dra en aval du Mhammid, dans les zones d'épandage de l'Irigui et du Zbar, dont une grosse fraction aurait été originaire. Leurs terrains de parcours étaient la Hammada du Dra et l'Erg Iguidi. Dans l'Erg Iguidi ils se sentaient vraiment chez eux. C'est là d'ailleurs que s'est constituée la tribu, formée, comme son nom peut le laisser soupçonner, d'éléments les plus divers, mais qui se disaient tous, bien entendu, de purs Arabes des Beni Hassan, des «jouad»!

Il est curieux de constater l'intérêt que les sédentaires du Ktaoua et du Mhammid portaient à l'Erg Iguidi. On aurait dit que c'était la banlieue du Dra. Il est vrai que les ancêtres de beaucoup d'éléments sédentarisés en venaient et que son souvenir figurait dans les traditions. Mais surtout il était sans doute bien connu à cause du trafic important qui se faisait depuis des siècles entre le Mhammid et Tombouctou par la route des Salines. Tout le monde savait qu'elle passait par Hassi el Boueïda, Tinfouchi, El Hediat, Bouir Chnina, Tilemsi el Fassi, Chenachan, Bir Zmila et Tekhza. Les Aârib avaient d'ailleurs une colonie à Tombouctou, avec qui ils avaient toujours des relations.

C - Les Tekna. Dans la partie occidentale de la Hammada du Dra on pouvait trouver quelques campements des Ida ou Blal et des Aït Oumribat, mais la plus grande partie des terrains de parcours de ces tribus étaient dans la vallée du l'Oued Dra. Dans la partie occidentale de la Hammada on abordait le domaine de la confédération (10) des Tekna. Cette confédération était un amalgame de groupements très divers, sédentaires, nomades ou semi-nomades, plus ou moins arabes ou berbères. Elle était divisée par une ligne schématiquement Nord-Sud en deux sousconfédérations. A l'est la sous-confédération des Ait Bella était en majorité constituée par des tribus peu arabisées, sédentaires ou semi-nomades de petit rayon, fixées dans les montagnes du Guir; elle comprenait aussi une tribu de grands nomades chameliers, les Ait Oussa, dont le point d'attache était la petite oasis d'Assa, dans la vallée de l'Oued Draâ, mais qui faisaient paître leurs chameaux loin vers le sud, jusqu'à proximité du Zemmour, en longeant à l'Est, l'Erg Iguidi. A l'Ouest la sous-confédération des Aït Jmel était au contraire essentiellement composée, comme son nom peut le faire penser, de grands nomades chameliers très arabisés. Bien que d'origines très diverses, ils s'étaient donné un ancêtre éponyme commun, Sidi el Ghazi dont le tombeau se trouve à Goulimine. Quelques-uns étaient sédentarisés dans l'Oued Noun, ou tout au moins y possédaient des jardins de figuiers de Barbarie ou des terrains de culture. Mais ils étaient avant tout de grands nomades chameliers dont les terrains de parcours traditionnels s'étendaient jusqu'en bordure du Tagant et de l'Adrar.

On me permettra de rapporter à ce sujet un petit fait personnel: quand j'étais chef du poste de l'Oued Noun, j'avais un jeune mokhazni de la fraction des Aït Jmel. Il était né vers 1920, alors que ses parents nomadisaient avec leur clan dans la région de Nouadibou et, au moment de sa naissance, sa mère avait été soignée à l'infirmerie du poste français de Port Etienne.

⁽¹⁰⁾ J'emploie les mots «confédération», «sous-confédération», mais, en réalité, il n'y aucun mot ni français, ni arabe, ni berbère pour définir ces systèmes d'alliance inextricablement complexes.

Dispersés au milieu des Tekna, on trouvait des clans de Reguibat. Ce sont des tribus zaouïa qui ont un ancêtre éponyme commun: Sidi Ahmed Reguibi, un des fameux «saints de la Seguiat el Hamra», qui pourraient représenter les descendants des Almoravides restés au désert. Mais les Reguibat formaient deux groupements assez différents: les Reguibat Cherg et les Reguibat Sahel (11). On trouvait des Reguibat Cherg protégés par des clans Aït Oussa. Mais dans l'ensemble, ils nomadisaient, surtout dans le sud-est, dans le Zemmour et jusque dans l'Erg Ech Chech. Les Reguibat Sahel au contraire faisaient figure de tribu zaouïa des Aït Jmel. Je me souviens, à ce sujet, d'un incident assez amusant: un jour, au cours d'un mejless nomade chez les Aït Lhassen, un de ceux-ci vint porter plainte contre un Reguibi dont les chameaux avaient mangé ses figuiers de barbarie. Ce fut tollé général: «S'attaquer à la baraka de Sidi Ahmed Reguibi! Horreur!». Le malheureux plaignant se hâta de retirer sa plainte.

Il ne m'appartient pas de faire une conclusion de ces faits. J'ai simplement voulu verser au dossier quelques éléments concrets, car certains ont peut-être tendance à se contenter de se gargariser de mots creux et à survoler dangereusement les réalités, suspendus à quelques ballons de baudruche qui se créveraient si on les touchait!

P. Azam Novembre 1990.

⁽¹¹⁾ Un petit fait souligne bien cette différence : ils n'avaient pas la même marque sur leurs chameaux. La marque des premiers était un kef (), celle des second un gaf ().

Inscription figurant sur une plaque ex-voto à Notre-Dame de la Garde - Marseille

Alors que dans le cadre de l'éventuel déménagement du Musée des Goums de Montsoreau (voir éditorial du Président) et qu'une solution peut être envisagée dans le cadre du Memorial de la France d'Outre-Mer qui doit être crée au Fort Saint-Jean à Marseille, il parait opportun de rappeler l'inscription figurant sur une plaque ex-voto de Notre-Dame de la Garde à Marseille.

Le 25 Août 1944
Fête de Saint-Louis, Roi de France,
Cette Basilique a été délivrée
Et préservée de la destruction
Par une Protection manifeste
De Notre-Dame de la Garde.

Du 23 au 27 Août
Grâce à cette même protection
De la «Bonne-Mère,
La Ville a été libérée
De l'occupation étrangère
Par les vaillantes troupes
Des Tirailleurs de la 3° D.I.A.
Assistés des Goumiers du Maroc, des Tabors,
Et des Cuirassiers de la 1re D.B.,
Plaçés sous le Commandement
du Général de Goisland de Montsabert.

C'est elle qui a tout fait a déclaré ce Chef intrépide qui conduisait l'Armée Libératrice.

Souvenir reconnaissant du Peuple de Marseille.

LA GUERRE DU 2 AOÛT 1990 (suite) par Jacques Harmel

Théâtre d'opérations Acteurs sur scène et en coulisses Islam arabe et non-arabe Qu'attendre des actes suivants?

Quand paraîtront ces lignes, dans une quarantaine de jours, à l'orée du printemps ou à la veille de Pâques, la guerre aura changé de visage, peutêtre même les hostilités auront-elles pris fin. En tout cas, de nouvelles ambiguïtés auront été lévées et les acteurs des deux bords contraints de se plier aux impératifs des faits plutôt qu'à ceux du vocabulaire.

Une certaine surprise?

Avant le 15 janvier, on a beaucoup épilogué sur la vraisemblance du passage de la guerre des ondes, des mots, des otages et des chantages à la guerre des canons, des engins flottants, roulants et volants et des combattants à pied, en attendant celle du gaz moutarde, de la peste butonique et des neutrons.

Qui a donc pu penser un seul instant qu'une machine de guerre venue de si loin, si chèrement, avec de tels moyens et une telle continuité dans la volonté comme dans l'exécution, avait été mise en place pour accepter de s'en aller en échange de vagues déclarations d'intention, et laisser le terrain aux mains ou sous la menace du conquérant dont la mise hors d'état de nuire était programmée depuis des mois?

Un homme en a douté pourtant, qui ne prenait pas l'Occident au sérieux et persiste, malgré tout, à en railler les réactions. C'est Saddam Hussein, qui n'a semble-t-il, pas cessé de penser: «ils n'oseront pas, ils n'oseront jamais» — Sinon il n'aurait probablement pas «libéré» et monnayé ses invités — otages étrangers.

Mobilisé en vue de nouvelles conquêtes vers le Sud et l'Ouest, il était certes en mesure de résister à une attaque à laquelle il ne croyait pas; dans la nuit du 16 au 17 janvier il a donc été surpris, au moins par l'ampleur de l'invasion de son espace aérien qui, quoi qu'aient prétendu par la suite les médias pour en minorer l'importance, a pris très vite le caractère d'un coup de massue sans précédent historique.

Bref, il croyait que Bush bluffait, que l'Amérique n'était pas en situation morale de faire la guerre, que l'appui britannique et français serait de peu de poids, que les autres européens soutiendraient le combat plus mollement encore qu'ils n'avaient appliqué un embargo dont l'Irak souffrait assez peu et se servait beaucoup pour apitoyer le monde sur le sort de son peuple.

Le temps n'est plus au bluff!

A l'heure qu'il est, à celle qu'il sera demain, ces considérations sont vaines : l'embargo est bien plus dangereux en temps de guerre; il devient blocus, les coups ne sont plus de semonce, les besoins en matériel, munitions, rechanges et carburants se font de plus en plus pressants.

Trente-deux années d'exercice du terrorisme, des intrigues, des complots, des suppressions physiques, dont vingt-trois années de pouvoir effectif et absolu, ont fait de Saddam Hussein un homme habitué à ne point céder; peut-être feindra-t-il de plier, mais il ne cédera pas. Prophète en terres arabes — sauf en Irak —, «Robbin des bois» au Magrheb, mais tyran implacable à Bagdad, sans le moindre scrupule il utilisera tous les moyens possibles pour tenter de sortir de l'impasse où il se trouve; appels à une soi-disant guerre sainte et activation des masses musulmanes étrangères ne sont pas les moindres de ces moyens, mais ne résolvent aucun des problèmes matériels.

Bien plus efficaces peuvent s'avérer les appuis, directs ou indirects, de ses anciens ennemis: le voisin iranien, hydre dont nul ne sait vraiment quelle est l'actuelle tête dominante, riche de son pétrole et des ses 55 millions d'habitants – et le loitain Kaddafi, représentant unique d'une Libye vide et fortunée.

Le premier tente le 8 février de déclencher en faveur de Saddam une tentative de négociation de paix qui n'a aucune chance de succès à court terme mais contribuera plus tard à placer l'Iran en position d'arbitre. Saddam oppose dès le 10, un non catégorique.

D'autre part, l'Iran accueille avions et bateaux du dictateur aux abois. Celuici veut-il seulement les mettre à l'abri? Explication hâtive et peu satisfaisante, car : ou bien l'Iran les laisse repartir en cas de besoin, soit au compte-goutte et clandestinement, mais c'est très risqué, soit en masse et c'est tomber dans la belligérence; or l'Iran ne peut se payer une nouvelle guerre sans compromettre un redressement économique à peine amorcé, sans assombrir un avenir politique encore incertain, sans retomber dans un islamisme dont il essaie de se dégager discrètement.

N'y aurait-il pas là-dessous un contrat? Privé de devises fortes, d'armements de rechange pour remplacer les pertes d'approvisionnement régulier en vivres et munitions, de produits pétroliers raffinés, l'Irak peut trouver à Téhéran pétrodollars, carburants directement utilisables par ses blindés, obus, missiles... et notamment ceux dont l'Iran fit l'acquisition en Chine peu de temps avant la fin de la première guerre du Golfe. Mais la République Islamique n'est pas disposée à faire de cadeaux et tout cela il faudrait le payer ou tout au moins le cautionner matériellement, toute garantie verbale ou écrite étant dénuée de valeur, car l'Iran a de bonnes raisons de ne pas se fier à la parole de Saddam Hussein, signataire le 17 mars 1975 à Alger d'accords frontaliers «définitifs» sur le tracé de la limite entre les deux pays le long du Chatt-el-Arab, accords violés le 22 septembre 1980 par le même Saddam lançant son armée à l'assaut d'Abadan. Enfin, les gens de Téhéran sont en droit de se demander si, en cas de malheur, les successeurs régleraient l'ardoise.

Avions et navires réfugiés en Iran seraient donc hypothéqués, ou bien objets de troc contre des produits actuellement plus utiles que les aéronefs et des bateaux voués en Irak à une destruction certaine.

Les alliés semblent l'avoir bien compris qui, dès le 6 février, envoient leurs chasseurs intercepter les fuyards et en abattent quatre avant qu'ils ne passent la frontière.

Il n'est pas exclu non plus que, parmi les pilotes, il y ait des transfuges, peu disposés à sacrifier leur vie pour un dictateur à l'avenir douteux.

L'autre ex-ennemi de l'Irak, Kaddafi, opportunément retourné, ne fait guère parler de lui. La victoire d'Idriss Debi au Tchad, revanche pour le Libyen des humiliations que lui avait infligées Hicène Abré, n'aura été qu'une satisfaction passagère: dès la mi-décembre, les relations Kaddafi-Debi étaient très tendues, le second ayant laissé la C.I.A. récupérer les «ralliés» libyens de D'jamena (soldats de Kaddafi prisonniers d'Abré et retournés). Debi a, par ailleurs, conservé des amitiés en France, où il se trouve en voyage officiel le 10 février.

Il n'en reste pas moins que les succès de Debi n'eussent pas été possibles sans l'utilisation du territoire soudanais. Kaddafi, inspirateur de l'opération, ne l'a pas oublié et il a pu être tenté de se servir à nouveau de ces vastes étendues incontrôlées et d'en faciliter l'accès à son nouvel allié iraquien. Ce projet a-t-il reçu un commencement d'exécution qui aurait échappé à l'œil perçant des satellites espions? Toujours est-il que, le 29 septembre, on lisait en page 7 de «El Pais» de Barcelone: «Lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier (le 27/9), le président égyptien, Husni Mubarak, a affirmé qu'il n'y avait pas de missiles iraquiens déployés au Soudan voisin», ajoutant: «s'il y en avait, je les détruirai immédiatement». Cependant, depuis quelques semaines on commente au Caire le déploiement présumé d'avions iraquiens et de missiles «Skud» en territoire soudanais, près de la frontière égyptienne. Un porte-parole de l'Ambassade du Soudan au Caire a récemment démenti cette information au correspondant d'El Pais.

Voilà que, le 5 février, radios et TV font état, comme d'une nouveauté, de la présence au Soudan, au nord de Khartoum, de bases iraquiennes d'avions et de missiles prêts à entrer en action contre l'Egypte et contre l'Arabie Saoudite.

De telles bases pourraient se situer à proximité de la vallée du Nil dans une région diposant déjà de bonnes communications, routes, voies ferrées, aéroports... vers Atbara par exemple ; elles mettraient les villes de Djedda, Taef, La Mecque, Yanbow et Médine à moins de 1 000 kilomètres des rampes de lancement ; à 1 600 d'Atbara et à 1 100 de Bagdad, Riyadh n'aurait rien de plus à craindre. Des bases soudanaises n'auraient d'intérêt pour Saddam que dans le cas où il envisagerait la conquête des lieux saints de l'Islam...

Proférée par Saddam le 11 février, la menace de boycott du pélerinage de La Mecque en juin prochain, n'est peut-être pas sans rapport avec ses visées soudanaises.

Bien plus alarmants, les bruits selon lesquels: 1) des convois de camions soviétiques traverseraient l'Iran en direction de l'Irak. 2) des conversations en russe seraient entendues sur les fréquences radio de l'armée irakienne. L'URSS joueraitelle le double jeu, poussant d'un côté Saddam à se retirer du territoire koweïtien et, de l'autre, lui assurant un minimum de ravitaillement et la collaboration de conseillers militaires, afin qu'il ne s'effondre pas trop vite et conserve des arguments pour négocier quand viendra la paix.

Faudra-t-il juger Saddam Hussein?

Imaginons un instant ce qui serait arrivé si, ne s'étant pas suicidé, Hitler, vaincu, mais ni jugé ni condamné, avait été laissé à la tête d'une Allemagne remise dans ses frontières d'avant 1938? Cette hypothèse absurde l'est-elle vraiment pour le Kremlin?

Au lieu de se servir de la soi-disant logique du droit international pour réclamer l'arrêt des hostilités dès que le dernier soldat irakien aura quitté le dernier lambeau du Koweït ravagé, ne faut-il pas, au contraire rapprocher la morale des nations de la morale des gens: si le «Ghezzou», le rapt d'un pays, est considéré comme vol, son auteur doit être traité comme un voleur et en assumer les conséquences: restitution du bien mal acquis, réparation des dégâts, indemnisation des victimes et... sanction pénale. En outre, afin que le coupable ne soit pas transformé en héros dans l'opinion publique, il faut dévoiler ses crimes et ses mensonges et le faire apparaître comme perdant et non comme victime, cette qualité étant reconnue à l'Irak... qu'il faudra bien maintenir la tête hors de l'eau, mais non à celui qui l'a jeté, et avec lui le monde, dans une aventure dont nous n'avons pas fini de subir les séquelles.

Buts de guerre

Déclencher une offensive terrestre - très coûteuse en vies humaines - sans avoir défini et annoncé des buts - qui passent sans aucun doute possible par la capitulation de Saddam - serait d'une tragique inconséquence.

Déclarer: «si Saddam utilise contre nous gaz et atomes, nous ne répliquerons pas» peut sembler magnanime; en fait c'est un pari dangereux, une promesse que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir tenir. Il n'est pas besoin que la victime réplique pour que l'agresseur continue l'escalade... jusqu'où montera Saddam? A quel niveau seront nous contraints au choix: «répondre ou périr»?

Des points d'interrogations subsistent donc sur la façon dont continuera et s'achèvera cette guerre, de là à conclure qu'il ne fallait pas la faire, il y a un pas à ne jamais franchir, chaque jour qui passe souligne le contraire et montre l'étendue des dangers qu'elle a pour but d'écarter.

LA GUERRE VUE PAR LES PRESSES LATINES ET ARABES

Histoires d'ânes... par Jacques Harmel

Un gros titre sur 5 colonnes en page 2 du «Figaro» du 8 février: «L'âne qui voulait voir La Mecque».

Un sous titre : «... Le vrai visage du chef de l'O.L.P. apparaît, une fois de plus».

Une tête de première colonne : «Comme le disent les Arabes : "L'âne peut aller à La Mecque, il n'en revient pas pélerin pour autant". Entendez : on ne chasse pas aisément le naturel ; malgré ses subterfuges, l'Homme ne devient que ce qu'il est...».

Souhaitons que l'auteur de l'article ne s'attire pas la vindicte de quelque lecteur susceptible, car l'âne est assez mal vu ces jours-ci dans les relations entre presse parisienne et presse arabe...

Voici les faits, il s'agit maintenant d'un extrait du journal tunisien «Assabah» n° 13 675 du 31 janvier 1991, gros titre, en rouge, sur deux colonnes de première page: «Le Nouvel Observateur a commis un crime abominable et il faut qu'il rende des comptes». «Le Nouvel Observateur est une revue française qui passe pour honorable et maintient une position proche du tiers monde, malgré un penchant évident pour Israël, dû à la nature de la direction de la revue. Cela ne l'empêche pas d'essayer de satisfaire ses lecteurs arabes.

Cependant, cette revue vient de faire un affreux lapsus (1), lapsus à la suite duquel il ne peut y avoir d'autre attitude que des excuses publiques. Et pourquoi des excuses? Pour la simple raison qu'une très grave injure a été faite aux Arabes et aux Musulmans. Moi-même, bien que, en tant que militant de la ligue des Droits de l'Homme, je me sois toujours élevé contre la censure, la saisie de la presse et les entraves à sa diffusion, je me trouve cette fois, dans cette page, en opposition avec mes convictions initiales. Je renvoie le lecteur à la carte qui se trouve dans ce numéro du Nouvel Observateur, et au drapeau saoudien qui y figure. Le drapeau saoudien comporte une bande verte au milieu de laquelle il y a un sabre surmonté de l'inscription : «Il n'y a de dieu que Dieu et Mohamed est son envoyé» au lieu de cela, il suffit au lecteur de renverser l'image du drapeau pour être gravement et profondément indigné: sur l'image du drapeau, deux fois reproduite, l'expression «Il n'y a de dieu que Dieu» est remplacée par deux mots que je n'ose reproduire ici, vu la grossiereté qui suit le mot «Mohamed» et que le lecteur découvrira lui-même, surtout s'il dispose d'un instrument grossissant. Je ne sais si la direction de la revue a compris l'injure qui frappe le prophète des Musulmans, que dis-je, le prophète de toute l'humanité, Mohamed, l'envoyé de Dieu; je ne sais pas non plus si cette action était ou non intentionnelle; mais une telle injure ne pourra pas être lavée tant que la direction du journal ne se sera pas excusée de bonne foi et:

1) Que le coupable soit publiquement dénoncé.

⁽¹⁾ Il s'agit, en fait, d'une carte de couleurs, annexée au n° 1 368 daté 24 au 30/1/1991.

2) Que la distribution et la diffusion de la revue dans nos pays relèvent (de l'autorisation) des gouvernements, qui ne devront pas transiger avec l'affront tant que la trace n'en aura pas été effacée, si tant est qu'elle soit effaçable.

Ceci n'est une provocation contre personne, mais une mise au point pour que l'on ne croie pas que nous sommes des gens inattentifs, qui pardonnent les injures et n'y répliquent point et qui, yeux fermés et mains liées, laissent fouler aux pieds les choses sacrées. (signé: Abdellatif El-Euphrati)».

J'avais entendu, un soir, sur une radio, un journaliste tunisien raconter l'histoire et s'en indigner (en termes moins violents que son collègue de la presse écrite). Ne restant pas dans le vague, il précisait: «je n'invente rien, je lis sur le petit drapeau saoudien «MHMD HMAR», c'est-à-dire, en français, «Mohamed est un âne». Voulant en avoir le cœur net, je me suis procuré, sans difficulté à Toulouse, le journal tunisien d'où est tirée la traduction ci-dessus; pour le Nouvel Obs. vieux alors de 10 jours ce fut une autre affaire, aucun kiosque n'avait plus ce numéro, aucun lecteur habituel ne l'avait conservé, finalement la Manche et la Haute Savoie m'ont dépanné; me voici donc en possession de deux exemplaires de la carte de la «tempête sur le désert» qui vient de provoquer une véritable... tempête dans un verre d'eau.

Car il n'y a vraiment pas de quoi... fouetter un âne! Miracle, hasard, ou canular la dernière hypothèse étant la seule vraisemblable, sur le drapeau long d'un seul centimètre, il est effectivement écrit «MHMD HMAR», mais c'est tellement petit que, pour le lire, il faut être averti à l'avance, chercher, trouver et avoir l'habitude de déchiffrer les manuscrits arabes... d'origine maghrébine.

Entrés, de facto, en «Revue de presse», continuons avec le Nouvel Obs.: En page 49, le numéro suivant (1 369 - 31/1/91) s'excuse pour la reproduction erronée du drapeau saoudien et ajoute que «les interprétations nées de la passion selon lesquelles l'inscription en question aurait un sens caché sont dénuées de tout fondement».

En page 55, on relève une anecdote édifiante pour l'image de marque du maître de Bagdad: «Saddam Hussein, qui adore le film "Le Parrain", aime montrer à ses visiteurs qu'il est un chef mafieux. Ainsi, lors de la visite du patron de l'entreprise d'armement British Aerospace, avant de la recevoir, il le fait patienter dans une pièce où l'industriel peut regarder à la télévision une scène terrible. On y voit Saddam entouré d'officiers. Soudain, sans raison apparente, il se tourne vers deux d'entre eux et leur tire une balle dans la tête sans qu'ils esquissent le moindre geste. Malgré cette scène, l'industriel a quand même accepté d'être reçu par ce chef d'Etat qui aime tant l'Occident».

Des points de vue italiens:

La Republica - Rome - 24 janvier 1991 - Première page : «Le loup de Bagdad» - Parmi les nombreux arguments en faveur ou contre la décision d'affronter Saddam par les armes, nous nous risquerons à exposer quelques faits essentiels et irréfutables : 1) on a vu ce qu'est cette machine de guerre, mieux équipée et entraînée que tout ce que l'on pouvait imaginer. 2) on a vu avec quelle audace cette machine se tourne dans n'importe quelle direction : ... Iran... Koweït... Israël. 3) on sait maintenant que dans deux ans l'arsenal de missiles de Saddam aurait pu atteindre des cibles distantes de 2 000 kilomètres - donc l'Europe, Italie comprise - avec des têtes conventionnelles, ou chimico-bactériologiques, voire atomiques.

Des laboratoires pour l'extraction du plutonium et l'enrichissement de l'uranium, touchés il y a peu de jours, devaient pourvoir à des têtes nucléaires «propres» ou «sales».

A vouloir ignorer de telles perspectives, on a laissé Saddam accumuler ses surprenants arsenaux, malgré huit ans de guerre contre l'Iran, en n'utilisant que la seule rente pétrolière irakienne. Que n'aurait-il pas fait avec les ressources supplémentaires du pétrole koweïtien et la possibilité de soumettre l'Arabie Saoudite, Bahrein. Qatar et les Emirats Arabes Unis...».

Même journal - Page 4:

«Bagdad» - «Sept opposants sont tués après un assaut contre la TV».

El Corriere della Sera - Milan - 8 février 1991. Page 2:

«Grande Bretagne - l'IRA frappe au cœur...».

«Terroristes et Moyen Orient, une longue collaboration» (commentaires sur l'attentat du 7 février contre Downing Street).

«L'Europe met Arafat dans la naphtaline, à cause du choix qu'il a fait en faveur

de Saddam».

Page 4: «La neutralité du roi Hussein vacille».

«Les embarras du changement d'amiral» (L'amiral Buracchia, commandant la flotte italienne dans le Golfe, vient d'être relevé à la suite de déclarations faites à des journalistes sur l'inutilité de la guerre; l'article cité ici traite du passage de consignes à l'amiral Martinetti, son remplaçant).

«Chez les "Rats du désert" qui, en raison des règles de l'Islam ne peuvent ni boire ni prier - Un aumônier catholique raconte : Les Saoudiens ne savaient pas que les Américains croyaient en Dieu».

Et d'Espagne:

El Pais - Barcelone - 25 janvier 1991 - Première page:

«Bagdad est un chaos où l'on sait seulement qu'il y aura deux bombardements chaque nuit».

Page 4 : «Coup raté de l'aviation irakienne - Deux mirages sont abattus alors qu'ils attaquaient la flotte alliée avec des Exocet».

Page 7: «Les Palestiniens, otages de la guerre».

El Pais - Barcelone - 2 février 1991 - Première page :

«Le gouvernement a autorisé les superforteresses américaines à utiliser la base sévillane de Moron».

«Les B. 52 partent en secret d'Espagne pour bombarder l'Irak».

Page 2: «Francisco et Eugenio, deux Espagnols, sur le front saoudien» - Interview de deux vieux légionnaires - éloge sans réticence de la Légion et du moral de l'Armée Française - mention d'un légionnaire plus jeune, Vietnamien de 24 ans engagé en 1988 - mot du chef de corps : «Le colonel Hubert Ivanov, commandant le premier régiment étranger (de cavalerie) nous dit "Légionnaires et cavaliers, nous sommes une petite famille très unie».

Le Matin du Sahara - Casablanca - 15 janvier 1991 - Titre de première page :

«Le Maroc est l'une des voies recherchées par la France pour trouver une solution pacifique à la crise du Golfe».

Le Matin du Sahara - Casablanca - 18 janvier 1991 - Titre de première page :

- «Démarches et initiatives de Sa Majesté Hassan II pour la paix dans la région du Golfe».
 - Page 3 «Un contingent symbolique pour exprimer le refus de l'illégalité».
 - «Il faut absolument revenir à la situation antérieure au Koweït».
 - «La position du Maroc n'est ni conjoncturelle ni opportuniste».
- «Hassan II: mon vœu est que la crise du Golfe ne brise pas le miroir maghrébin».
 - Le Matin du Sahara Casablanca 11 février 1991 Titres de première page :
- «Le premier ministre pakistanais attendu au Maroc, pour présenter un plan de paix dans le Golfe».
- «CEE-UMA: Réunion à Bruxelles jeudi prochain entre le président Jacques Delors et les ambassadeurs maghrébins accrédités en Belgique».
 - «Solidarité agissante du corps médical marocain avec le peuple irakien».
 - «Dans nos éditions de demain : 58e anniversaire de la bataille du Bou Gafer».
- «L'Irak disposé à négocier sans conditions préalables, affirme monsieur Saadoun Hammadi, vice-premier ministre irakien».
 - El-Alam (en arabe) Rabat 20 janvier 1991 Quelques titres à la une :

Surtitre sur toute la largeur: «Le peuple arabe d'Irak fait résolument face à l'agression américano-israëlienne». Souligné d'un sous titre en blanc sur fond noir: «La guerre que l'Amérique voudrait foudroyante se prolongera jusqu'au Ramadan dans la nécessaire confrontation terrestre»...

- «Des soldats américains et des fusées se rendent en Israël pour le protéger, vont-ils frapper les enfants de l'intifada?»...
- «La frappe au cœur d'Israël de fusées à longue portée prouve que l'Irak œuvre pour une paix totale et juste». «L'Amérique, avec l'appui d'Israël, de la Grande-Bretagne et de la France, se livre à des raids violents contre l'Irak»...
- «Le commandant irakien ne cherche pas à amener Israël dans la guerre, car Israël est déjà enfoncé dans la guerre jusqu'aux oreilles»...
- «Télégramme de Sa Majesté le Roi au président Saddam Hussein: ... le peuple irakien et le monde arabe traversent des circonstances difficiles... Si le frère Saddam Hussein est d'accord, je vais proposer aux frères du Grand Maghreb Arabe de venir au Conseil de Sécurité et de lancer un appel en vue de l'arrêt des combats et le remplacement au Koweït des armées irakiennes par les armées du Grand Maghreb Arabe...».
- «Des avions israëliens sur les bases américaines en Arabie Saoudite» (l'article donnant des détails sur cette présence, se termine par cette information pour le moins insolite: «en outre, dans la nuit de vendredi à samedi (El-Alam étant du dimanche 20 ce serait donc la nuit du 18 au 19 janvier) les habitants de deux villes du Sud de la Jordanie ont vu tirer quatre fusées à partir des territoires occupés en direction de l'Irak».
 - El-Moudjahid (en français) Alger 16 janvier: Quelques titres:
- «Flambée du brut». «La troisième guerre mondiale?». «L'ultimatum américain ou la paix, synonyme de capitulation». «Effondrement des marchés». «Bourse : chute libre».
- El-Moudjahid Alger 24 janvier Extraits: «J'ai dit au Président Saddam Hussein que l'Occident d'une manière générale et les USA en particulier s'emploie-

ront fermement à l'empêcher d'être une menace pour leurs intérêts et pour Israël et que, pour cette question qui leur paraît vitale, ils sont prêts à entrer dans une troisième guerre mondiale, surtout que le terrain est libre» (Discours du Président Bendjedid). «La supériorité (de la fusée) El-Hussein»: ... «Pire qu'un séisme»: «Tel Aviv donnait hier matin l'impression d'avoir été ébranlée par un véritable séisme. Tout un quartier rasé par un Scud lancé dans le courant de la nuit par les forces irakiennes. Les experts du Pentagone n'en reviennent pas». «L'armée égyptienne qui constituait la fierté de la Nation Arabe du temps de Djamel Abd El Nasser se trouve aujourd'hui aux côtés des forces occidentales pour combattre des soldats d'un pays frère, l'Irak»...

«La colombe devenue faucon» (Suit, sur 4 colonnes, une diatribe contre le Président François Mitterrand)...

«Tuer à coup sûr»... Pendant que les pays du Sud continuaient à sa débattre dans les guerres justes avec des armes classiques, au Nord, on expérimentait des armes plus radicales... La France a commencé son aventure nucléaire dans notre Sahara. Dix-sept tirs ont été effectués entre février 60 et février 66 et ont permis de mettre au point la bombe atomique au plutonium de 60 kilomètres (sic) 4 fois la bombe d'Hiroshima».

On préférerait ne pas faire de commentaires, mais, tout de même, parler de l'armée de Nasser «fierté de toute la Nation Arabe», c'est oublier une certaine «guerre des six jours» il y a quelques 24 ans. Quant à la puissance d'une bombe nucléaire mesurée en... kilomètres, ce n'est pas de la valeur ajoutée à la qualité de la rédaction!

El-Moudjahid - Alger - 4 février 1991 - Quelques titres :

- «Le Pentagone menace d'utiliser l'arme tactique nucléaire».
- «L'escale U.S., jusqu'où?».
- «50 000 victimes civiles en Irak».
- «L'autre génocide: les Palestiniens privés de vivres et de médicaments».
- «Délégation d'industriels et d'experts espagnols du gaz à Alger».
- «Message du Président du Yémen au Président Chadli Bendjedid: L'agression contre le peuple irakien met en danger tout Arabe et Musulman et personne n'est à l'abri de la sauvagerie dévastatrice américaine».
 - «Algérie-Italie: Coopération en matière d'équipements sanitaires».
- Al-Majalla, revue hebdomadaire saoudienne en arabe nº 570 du 9 janvier 1991
 - Page 8: Afflux de Juifs soviétiques en Israël.
- Page 9 : Le conflit linguistique algérien descend dans la rue : «La loi qui vient d'être adoptée en Algérie pour l'obligation de la langue arabe est contestée après les manifestations qu'ont connues plusieurs villes d'Algérie» (suit une photo de femmes kabyles brandissant des pancartes écrites en caractères latins : Tutlayin : Fransist.
 - Page 11: «Contacts secrets israëlo-palestiniens à Paris».
- «Nouveau plan de réformes administratives dans les villes du Maroc» (sous cet article, deux photos de quartiers de Fès dévastés après les émeutes).
- Page 13: Photo inédite jusqu'alors de Saddam Hussein en pélerinage à La Mecque (vêtu en pélerin comme les autres d'une simple pièce de toile, le dictateur est cependant suivi d'un garde du corps coiffé du béret militaire irakien).

Page 19: «La véritable histoire du meurtre de Adnane Khairallah» (cousin, beau-frère et Chef d'Etat Major de Saddam, mort dans un «accident» d'hélicoptère en 1988.

«C'est un certain Hussein Kamel qui, sur l'ordre du "Raïs" a placé une bombe à retardement sous le siège du pilote. Contrairement aux communiqués officiels, Khairallah pilotait lui-même l'appareil».

Al-Majalla - nº 571 du 16 janvier:

Editorial: «... Nous sommes de l'avis de ceux qui s'opposent à ce qu'un Arabe tue un autre Arabe quel qu'en soit le motif... Mais pourquoi ne les entendons nous pas tenir le même langage quand il s'agit de citoyens du Koweït: Nous n'avons entendu aucun d'eux protester contre les agissements de Saddam quand il faisait tuer plus de dix milles Koweïtiens qui adoraient le même Dieu que lui».

TOUR D'HORIZON

La guerre en cours absorbe trop l'actualité et préoccupe trop les esprits pour que l'on puisse réserver à chaque pays du monde musulman la place qui lui revient habituellement dans cette chronique.

On essaiera cependant de passer rapidement en revue tous les intéressés, en commençant par les membres de la ligue arabe, partisans de Saddam Hussein d'une part, tenants de la coalition d'autre part... encore que la ligne de démarcation ne soit pas toujours évidente.

Pour les premiers, d'Ouest en Est et du Nord au Sud:

- 1 La Mauritanie Dictature militaire et islamiste qui a cru bon le 17 janvier de regrouper pour les «protéger» tous les Français, journalistes compris, dans ambassade et consulat de France... cependant que se posaient à Nouakchott des avions irakiens non prévus sur les lignes régulières et que le bruit courait, peu après, de l'arrivée de membres de la famille Saddam, dont une épouse, mis à l'abri par l'homme de Bagdad dès l'ouverture des hostilités. Par la suite des informations non confirmées ont été données sur leur transfert en Tunisie, en Libye, en Algérie?
- **2 L'Algérie** a opté contre la langue française et pour Saddam et ce n'est pas une surprise. Le pays n'est pas pour autant tiré des graves difficultés économiques, sociales et politiques dans lesquelles il est plongé. Si un certain optimisme semble résulter des pluies, abondantes cette saison et prometteuses de moins mauvaises récoltes, il n'en va pas de même du pétrole dont l'Algérie ne retire pas tout le bénéfice qu'elle croyait liés à la guerre : la «Flambée du brut» escomptée dans le «Moudjahid» du 16 janvier n'a pas eu lieu. Toutefois, si l'Algérie ne vend pas son pétrole beaucoup plus cher, elle en vend plus et améliore ses rentrées de devises... Sera-ce suffisant pour la tirer du pétrin?
- 3 La Libye de Kaddafi joue peut-être, pour une fois, un jeu un peu plus subtil. Engagée vers Saddam en décembre dernier, en mesure de l'aider à se constituer des bases de départ (d'avions ? de missiles ? d'hommes ?) chez elle ou chez le voisin soudanais, susceptible de l'approvisionner, le cas échéant, en gaz de combat, elle se montre bien plus discrète que de coutûme, et l'accroissement de ses revenus pétroliers n'empêche pas son «guide» de conserver un profil plutôt bas. Réserve-t-il une surprise ? Il serait intéressant de savoir ce que se sont dit Kaddafi et Moubarak, au Caire, le 14 février.
- 4 La **Tunisie** penche sans équivoque pour Saddam, mais ses intégristes, ses intellectuels et ses journalistes plus nettement que son gouvernement, qui sentant que les intérêts du pays sont ailleurs, prudent, subit, suit un peu, résiste discrètement, se méfie des islamistes et continue de les sanctionner quand l'occasion se présente.
- 5 La Jordanie, première victime de l'embargo contre l'Irak, avec sa population palestinienne maintenant majoritaire, ses bédouins traumatisés, les frères musulmans introduits dans son gouvernement (5 nouveaux ministres: Santé, Education, Développement, Affaires religieuses et Justice sont des frères musulmans) et son roi qui se sent abandonné de l'Occident et se rappelle sans doute maintenant que son bisaïeul, le Chérif Hussein, maître des lieux saints de l'Islam, en fut chassé en 1924 par Ibn Saoud, le père des 4 derniers rois d'Arabie... cette Jorda-

nie semble perdue pour ses anciens amis et protecteurs anglo-saxons et c'est bien dommage! Dire qu'un étudiant allemand a été poignardé à Amman le 13 février... parce qu'il avait été pris pour un Américain!

- **6 L'O.L.P.** a misé du mauvais côté et risque de se retrouver en dehors du jeu, mais non les Palestiniens qui ont encore d'autres cartes.
- **7 -** Le **Yémen** est verbalement et doctrinalement engagé (au reste, il est viscéralement anti-saoudien)... mais les Yéménites ne peuvent survivre décemment sans l'aide occidentale (que l'Union Soviétique n'est plus en mesure de pallier pour un certain temps).
- **8 -** La **Somalie** après une révolution longue et sanglante qui a renversé le dictateur Siad Baré, au pouvoir depuis 22 ans, n'est pas encore sortie d'une guerre tribale. Elle ne peut plus être considérée comme membre à part entière de la Ligue Arabe.
- **9 Djibouti** ne peut se permettre de jouer contre la France : il ne lui serait même plus possible, en son absence, de jouer Somalie contre Ethiopie pour sauvegarder une fragile indépendance : pour un temps au moins, il n'y a plus de Somalie.
- 10 Le Soudan, de plus en plus affamé, endetté, incontrôlé, aux mains de militaires successifs qui ne voient de salut que dans l'application de la Charia pour s'opposer à la sécession du Sud, non-musulman, déjà théâtre d'opérations d'une guerre civile, risque de devenir celui d'une guerre internationale, sans même avoir son mot à dire.
- 11 Pour terminer cette revue des pro-irakiens du moment, voici l'Irak luimême. Il est bien vrai qu'il avait la quatrième armée du monde (après les USA, l'URSS et la Chine). Mais quelle somme fantastique de dépenses inutiles, de ressources perdues pour le développement du pays et de ses voisins représentent tous ces avions, ces chars, ces missiles, ces usines de gaz toxiques, cette superligne-Maginot, plus profonde, plus dispersée, plus protégée, aux capacités d'abri infiniement plus vaste que la nôtre, car elle était capable d'accueillir des centaines d'avions. Raisonnement absolument imperméable, sinon aux peuples de l'Irak, du moins aux fanatiques admirateurs d'un Saddam Hussein Robin des Bois, qui rejetteront immanquablement la responsabilité sur ceux qui ont fourni les armes, creusé les abris, dressé les plans de résidences souterraines, envoyé savants, chercheurs, techniciens et spécialistes. Ce n'est qu'une toute petite partie de la vérité car, sans le cerveau coordinateur de Bagdad, aucun de tous ceux-là n'aurait eu part à la réalisation de l'ensemble grâce auquel une nation de moins de 20 millions d'habitants a pu (le passé est ici nécessaire) disposer de la 4e armée du monde.

Passant à la coalition adverse nous trouvons :

- **12 L'Egypte**, qui ne peut pas ne pas être avec l'Arabie Saoudite contre Saddam, mais doit compter avec une dangereuse opposition intérieure.
- 13 Le Koweït, qui n'a plus de territoire mais encore un gouvernement réel et des finances solides, dont il se sert efficacement.
- 14 L'Arabie Saoudite. 15 Le Qatar. 16 Bharein. 17 Les Emirats Arabes Unis. 18 Oman, directement concernés, menacés par missiles et pollutions marines issus de la volonté de Saddam, ne posent aucun problème à la cohésion alliée, on peut souhaiter toutefois que la monarchie de Riyadh fasse preuve d'un peu moins de pharisianisme à l'égard de soldats alliés qui exposent leur vie pour sa sauvegarde. Peut-être y songera-t-elle, maintenant qu'elle a appris que les Occidentaux eux aussi croyaient en Dieu (Cf. Corriere della Sera 8 février).

19 et 20 - La Syrie et, à sa remorque, le malheureux Liban, sont maintenant bien accrochés au train arabe anti-Saddam. Dans le désert, un premier accrochage a opposé soldats de Damas et de Bagdad.

La ligue arabe compte 21 membres, j'ai gardé pour la fin celui que nous affectionnons plus particulièrement: 21 - Le Maroc, dont il faut souhaiter que le miroir ne se brise pas et ne laisse pas échapper son image de pays tolérant, ouvert et généreux. Certes, le Roi Hassan II a du céder en partie à la pression des extrêmistes, des manifestations, officiellement tolérées, ont eu lieu, au cours desquelles la France a été vilipendée; à leur tête il était pénible de voir - et entendre des intellectuels à la double culture, tels que Fatima Mernissi, auteur de plusieurs ouvrages sur la femme musulmane et porteuse de promesses d'évolution libératrice dans le cadre de la croyance respectée.

Plus graves étaient les émeutes de décembre 1990; elles témoignent d'une situation que nous ne connaissions pas et que nous n'avons pas su prévoir (et nos successeurs marocains pas plus que nous): la démographie galopante (nous savions) et urbanisante (nous ne savions pas). Fès, avec 800 000 habitants, dont les 3/4 déracinés du bled et sans emploi, n'a plus grand chose de commun avec la Médina de naguère, polissée et structurée, ses quartiers personnalisés, ses mokaddemines, ses corporations, son Mejless Baladi, son Université Qairaouiyine. Bidonvilisée sur le pourtour, squatterisée au dedans, elle n'est plus la grande ville, impériale et «Hadariya», des Mérinides et des premiers Alaouites et ne fait plus concurrence à Paris, sinon en matière de «casseurs»... hélas!

N'est-ce pas là qu'il faudrait, en priorité, orienter notre solidarité quand les eaux du Golfe auront cessé de bouillir?

LES PAYS MUSULMANS NON-ARABES

Deux d'entre eux, et non des moindres (55 millions d'habitants chacun) sont voisins de l'Irak. Le premier, l'Iran, l'ennemi des années 1980 à 1988, se proclame d'une neutralité bienveillante et entend bien tirer profit de la situation. Dans l'immédiat, il est déjà bénéficiaire, grâce à l'accroissement des ventes de son pétrole depuis que celui de l'Irak est sous embargo.

Le second, la **Turquie**, allié des USA en tant que membre de l'OTAN, se retrouve indirectement belligérant à leurs côtés, mais économiquement perdant du fait du même embargo et de ses échanges avec l'Irak, notamment dans le domaine du transport des hydrocarbures (des milliers de camions turcs sont immobilisés et leurs chauffeurs au chômage). En compensation des services rendus aux alliés et des pertes et manques à gagner subis, la Turquie aura certainement voix au chapitre quand le sort de toute la région se discutera autour d'une table.

Comment aussi ne pas mentionner ici l'Etat, non-Musulman et non-Arabe qui joue un si grand rôle dans l'équilibre proche-oriental. Fédérateur du monde arabe grâce à l'antisémitisme, baptisé d'anti-sionisme par ses voisins, et d'autre part modèle pas assez suivi en matière de mise en valeur, **Israël**, qu'il le veuille ou non est en cause dans toutes les grandes crises régionales. Il compte, en Occident, des partisans et des adversaires, reçoit des conseils ou des mises en garde des uns ou des autres, mais décide seul de son sort.

Dans la crise présente il faut lui reconnaître une attitude méritoire: son refus de réagir aux attaques des missiles irakiens, dont il est la cible quoique non-belligérants, est tout à fait opportun, mais certainement bien calculé: il n'a pu qu'être échangé contre des promesses qu'il faudra bien mettre un jour sur la table des négociations.

Au moment de conclure, quand les maladresses des médias servent plus l'adversaire que ne le desservent, ses inqualifiables exactions, alors que la guerre gagne en intensité et que les intrigues diplomatiques de tout bord, avouées ou souterraines, deviennent inquiétantes, au moment où l'on entend même certains des alliés se dire prêts à aider à la reconstruction de l'Irak (normal), même ave Saddam Hussein (impensable), il est temps d'affirmer clairement que, cette guerre, il fallait la faire pour éviter le pire et il faut la gagner pour préserver l'avenir et non l'interrompre pour être contraint de la reprendre demain ou après-demain dans de plus mauvaises conditions.

Quant aux soi-disant amitiés perdues dans le monde arabe, n'en nourrissons pas d'illusoires remords: au Maghreb, rien de définitif n'est intervenu en notre défaveur. Si l'Algérie n'a pas attendu la guerre du Golfe pour interdire nos lycées à ses jeunes puis la langue française à tout son peuple, la Tunisie résiste encore à la vague intégriste et, au Maroc, nous comptons plus d'amis profonds que d'adversaires franchement décidés.

Au demeurant, au bénéfice de qui profiterait la désaffection de la France?

USA, Grande-Bretagne, Italie sont engagés dans la même guerre, du même côté, Saddam a rompu les relations avec eux comme avec nous, s'il n'en a pas fait autant avec Madrid cela n'empêche pas des B. 52 de décoller d'Espagne pour bombarder Bagdad. Même si elle joue les conciliateurs, l'URSS n'en a pas moins approuvé et signé la décision du Conseil de Sécurité le 30 novembre. En outre, la paix revenue, les pays du Maghreb auraient beaucoup plus à perdre qu'à gagner en rompant avec la France. De grâce, pas de complexes!

Toulouse, le 14 février 1991 Jacques HARMEL

A PROPOS DE L'HISTOIRE DES A.I.

Comme il est constaté dans beaucoup d'ouvrages de notre époque, les oublis, les fautes de ponctuation, d'orthographe et mots estropiés, existent aussi dans le texte imprimé de l'«Histoire des A.I.».

Mais avant de publier l'erratum où seront signalées les erreurs qui parfois rendent la lecture incompréhensible, il faut d'abord réparer l'oubli du nom du Commandant Labataille dans la liste des morts d'Indochine donnée dans l'annexe n° 1, page 428. Que Madame Simone Labataille, fille du Commandant Labataille, veuille bien considérer cette mise en point comme une réparation de cette omission involontaire.

C'est pourquoi nous rappelons ici le passage de l'«Histoire des Goums Marocains», tome II, pages 340 et 341, qui trace ce douloureux épisode de Cao-Bang dans les premiers jours d'octobre 1950 : «... Dès lors, les événements vont se précipiter... Le Lieutenant-Colonel Charton est parti pour reconnaître la vallée de Quang Liet avec les Commandants Arnaud et Labataille ainsi que les tirailleurs et goumiers qu'ils avaient pu rassembler. Le petit détachement devait tomber dans une embuscade. Le Commandant Labataille aurait été tué au cours de l'engagement...».

Le corps du Commandant Labataille n'a jamais été retrouvé.

Marc MERAUD

⁽N.B.): La liste des errata relevés dans l'«Histoire des Affaires Indigènes» sera publiée dans un prochain bulletin.

ARTICLES DIVERS

UN FRANÇAIS COMMISSAIRE POLITIQUE AU SERVICE DU VIET-MINH

Incident lors d'un colloque sur l'Indochine au Sénat. (Extrait du Figaro du 16 février 1991)

En 1986, le colonel Mitjaville, retiré à Nice, me révélait que, pendant la guerre d'Indochine, il avait été fait prisonnier par le Vietminh et interné dans un camp dirigé par un Français, ancien professeur, déserteur rallié à l'ennemi. La dureté de ce transfuge, vis-à-vis de ses compatriotes, était proportionnelle au grade. Mitjaville, qui avait la malchance d'être officier, était particulièrement «soigné».

Trente-trois ans après, il venait d'apprendre qu'un maître-assistant à Paris, portait les mêmes noms et prénom... et se spécialisait sur le Vietnam. La coïncidence était troublante. Mitjaville se proposait de démasquer son ancien tortionnaire, quand il est décédé des suites lointaines de sa captivité.

Sur son lit de mort, je lui ai promis de continuer les recherches.

Or, il y a quelques jours, j'apprends incidemment que, parmi les intervenants dans un colloque sur «l'actualité vietnamienne», le 13 février 1991 au Sénat, figure un professeur du même nom. Je m'y rends donc, accompagné de quelques camarades de captivité: nous n'avons pas de plan précis. Nous ne sommes pas certains qu'il s'agisse de notre homme. La salle Clémenceau est pleine. L'ambiance est feutrée. Après deux exposés intéressants, au moment où notre «cible» s'apprête à parler, je me précipite sur un micro et déclare à l'assistance, un peu surprise:

«J'ai une communication importante à faire, ou plutôt une mission à remplir. Je demeurerai calme par respect pour le Sénat. Permettez-moi de me présenter :

Je m'appelle Jean-Jacques Beucler. J'ai été député pendant treize ans, secrétaire d'Etat à la Défense en 1977, puis secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, en 1977 et 1978. Mais, surtout, j'ai subi les camps de prisonniers de guerre du Vietnam pendant quatre années de 1950 à 1954. C'est une expérience que je ne souhaite à personne...

Il est utile de rappeler que le taux de mortalité y fut supérieur à celui des camps de concentration nazis. A peine un captif sur trois est rentré...».

Puis je relate la découverte de Mitjaville et m'adresse au conférencier:

- «Son tortionnaire s'appelait comme vous. Alors je vous pose trois questions :
- Etiez-vous en Indochine entre 1950 et 1954?
- Avez-vous déserté pour rejoindre le Vietnimh?
- Sévissiez-vous au camp n° 122?

L'interpellé se lance dans un long récit sur la situation des prisonniers de guerre : il en ressort qu'il s'agit bien du même homme.

Trahison

«Vous êtes donc bien cet individu qui a trahi son pays pour se mettre, volontairement, au service de l'ennemi et qui a spécialement maltraité ses compatriotes, sur le plan matériel et sur le plan moral.

Puisque vous bénéficiez, sans doute, d'une amnistie collective, nous ne pouvons pas vous poursuivre en justice. Mais nous tenons à vous dire publiquement, en mémoire des morts pour la France en Indochine, que nous éprouvons, à votre égard, le plus profond mépris. Il faut que l'assistance sache à quel ignoble bonhomme elle a affaire.

Vous avez du sang sur les mains.

Votre présence à cette tribune du Sénat est indécente».

Puis, je sors, suivi d'une vingtaine de rescapés des camps.

Il paraît qu'ensuite l'auditoire a demandé des explications à l'intéressé, qui a reconnu avoir œuvré dans les mouroirs du Vietnimh comme «commissaire politique adjoint».

Le président du colloque l'a prié de quitter la salle, et l'a fait expulser par la garde militaire du Sénat, général en tête!

Cette issue cocasse ne doit pas conclure à oublier l'ignominie du personnage qui - ne se contentant pas de trahir son pays en temps de guerre - pousse l'horreur jusqu'à martyriser des compatriotes.

Quelques années après, on le retrouve en France, amnistié, blanchi, purifié, chargé de l'instruction de nos enfants. Il y a de quoi se révolter!

Nous venons de souffrir au spectacle des premiers prisonniers capturés par l'Irak. Imaginez qu'ils aient été maltraités par un Américain transfuge ayant rejoint les rangs de Saddam Hussein et qu'on découvre, plus tard, ce même tortionnaire comme professeur aux Etats Unis.

C'est le chemin parcouru par le traître démasqué.

Le culte de la liberté n'autorise ni le laxisme généralisé, ni le pardon automatique. La France a grand besoin de se ressaisir...

Jean-Jacques BEUCLER*

Depuis cette intervention de notre ami J.J. Beucler, la presse, la radio et la télévision ont évoqué l'affaire Boudarel.

Monsieur Méric, Ministre des Anciens Combattants a réprouvé fermement l'attitude de Monsieur Boudarel en Indochine (France Inter du 13 mars 1991 - Figaro du 15 mars 1991).

Jean DELACOURT

^{*} Ancien ministre.

UN DESCENDANT DANS LE GOLFE

Pilote de Mirage 2000, le Capitaine Etienne de Malleray est reparti dans le Golfe le 5 février dernier.

Madame-Figaro du 16 février a publié son interview réalisée par Patricia Boyer de Latour. Le texte intégral de cet entretien est présenté aux lecteurs du bulletin-Koumia.

D'autres Descendants accomplissent leur devoir en Arabie-Saoudite. Nous leur exprimons notre solidarité, notre soutien et notre fraternelle affection.

Le Président de l'Association des Descendants. Georges Boyer de Latour.

Etienne de M. a choisi d'être aviateur. Comme son père. Un de ses frères est marin. Dans la famille, on est militaire de père en fils depuis la guerre de 1914. Des militaires professionnels? En d'autres temps, il serait seulement agacé qu'on les considère comme tels. Aujourd'hui, il en est presque blessé. «Il n'y a pas les professionnels d'un côté, et les appelés de l'autre. Si nous étions simplement payés pour faire la guerre, nous pourrions tout aussi bien être des mercenaires. Mais nous sommes d'abord des Français. Au service de notre pays».

Au printemps prochain, Etienne aura vingt-neuf ans. Mille trois cents heures de vol à son actif, à ce jour. Capitaine, scientifique de haut niveau et pilote de chasse sur Mirage 2000 dans la 5° escadre d'Orange, il appartient à l'élite de l'armée de l'Air. De retour du Golfe, il reste en état d'alerte. Son paquetage est encore plein de sable, dans un coin de son bureau, à l'escadron. Comme le Lieutenant-Colonel Stan de L. 35 ans, le Capitaine A., il a été relevé, au terme de deux mois de mission de chasse au-dessus du désert : «Parce qu'un pilote doit être au maximum de sa forme intellectuelle, nerveuse, physique et que la fatigue le rendrait inefficace».

Comme eux aussi, il a vu d'ici cette guerre qu'on disait «propre», hautement technologique, enflammer tous les écrans de télévision. Il a entendu les commentaires euphoriques de certains journalistes, écouté les stratèges en chambre parler de «guerre éclair». Plus tard, comme vous et moi, il a vu et revu les pauvres visages tuméfiés des soldats britanniques et américains.

Trop d'images, toujours les mêmes. Peu d'informations, mal interprétées. Beaucoup d'extrapolations hâtives, de sous-entendus sur l'efficacité de l'armée de l'Air française, les cris belliqueux des va-t-en guerre de l'arrière, qui trouvaient qu'on en faisait pas assez, et pour finir? l'appel à la désertion. «Trop, c'est trop. Au moins dans le Golfe on a la paix!».

Toute guerre est sale, il le sait. Et les raids ne sont pas des feux d'artifices. Beaucoup d'hommes, de tous côtés, vont souffrir, et mourir. «J'ai horreur de la guerre. Comme tous les militaires. Je ne la fais pas par plaisir, mais sur ordre du gouvernement de mon pays. Je n'ai pas de haine, mais du respect pour l'adversaire. Et j'entends remplir ma mission». Cette guerre sera plus longue que ne le prévoyaient les civils. Pour lui, cela n'a jamais fait aucun doute. Et terrible aussi, comme toutes les guerres. Il est trop tard ou trop tôt pour savoir si celle-ci était inéluctable, ou évitable. Aujourd'hui, la guerre existe : c'est la seule certitude. Plus proche pour lui et pour ses camarades que pour quiconque. Alors, il voudrait un peu moins de triomphalisme, un peu plus de décence (quand on sait qu'il y a des douaniers qui contrôlent les pilotes de retour du Golfe... au cas où ils auraient un répondeur ou un magnétoscope de trop!), moins d'exhibitions aussi, et surtout pas de dérives, d'aucune sorte. «Il faut s'en tenir aux résolutions de l'ONU. Et puis, surtout, dîtes bien que nous ne sommes pas les nouveaux croisés du monde occidental. Il y a des arabes parmi nous. Et Mahomet n'est pas Saddam».

En d'autres temps, Etienne aimait la musique baroque, les peintres du XVIIe siècle, se balader tranquillement sur les chemins du Mont Ventoux et regarder la beauté d'un coucher de soleil vu de son avion dans le ciel de France. Tout a l'air si loin de lui maintenant. Et plus rien ne sera jamais plus comme avant. Plus tard, quand tout cela sera fini, il ira au Maroc. Pour parler avec un camarade de sa promotion de Salon de Provence. Parce qu'il aimerait bien savoir ce qu'il pense.

Là-bas, sur la base d'El Ahsa, dans le Golfe, il avait fini par s'habituer aux alertes, au manque de sommeil, à la promiscuité, au bruit continuel des blocs électrogènes. A la chaleur étouffante aussi, au sable qui envahit tout, au vent qui parfois se lève et obscurcit l'horizon. «Il y avait surtout dans la journée les missions d'entraînement — des opérations de chasse — quatre heures de vol au-dessus du désert avec simulations de combats aériens avec les alliés». Et quelquefois, des vrais moments de jubilation. Parce qu'ils sont jeunes, et qu'ils testent la puissance de leur machine poussée à ses limites. «Un jour, une simulation avec des F18 des Marines s'est terminée en virage serré, les deux avions très proches l'un de l'autre, comme si c'était une course «verrière contre verrière» (entendez cockpit). On s'observait mutuellement, en hurlant de joie. On s'est rappelé au sol».

Les jours de repos, ils allaient à Riyad. A Riyad, où tout change très vite. On raconte l'histoire d'une jeune Américaine, pilote de transport : elle se promène en short, tranquillement. Arrive la police religieuse, assez en colère. Mais la jeune femme, hors d'elle, ne se laisse pas faire et menace, tandis que la rue voit les policiers battre en retraite. A la base d'El Ahsa, certains se détendent en se tenant au courant des matchs de foot, en jouant aux cartes, en regardant des films enregistrés à la télévision. Mais surtout pas «Top Gun»! Etienne, lui, préférait lire.

Au-delà des différences entre les pilotes, c'est le même esprit de solidarité, forgé dans l'urgence et la nécessité. Il sait déjà qu'il pourra compter demain sur une vraie fraternité d'armes. Au sein de son escadre. Avec les pilotes alliés.

«Surtout avec les Marines, qui eux ne sont pas imbus de leur supériorité, et avec les pilotes de F15 saoudiens pour qui l'hospitalité musulmane n'est pas un vain mot».

Aujourd'hui, Etienne va à l'essentiel. Il réfléchit au sens de sa vie, à la mort, à ceux qu'il aime. Mais il ne peut plus se permettre d'avoir des états d'âme. Il y a de la sérénité dans ce visage d'homme jeune qui sourit, plaisante pour rendre l'instant moins grave, et informe avec précision sans se laisser aller au tragique. Il y a aussi quelque chose d'émouvant dans son profond désir d'ouverture aux autres, sa recherche de la vérité et de la justice, dans un monde qui en manque. «Il faut maintenant gagner la guerre rapidement pour aboutir à la paix le plus vite possible. Avec l'espoir que la France pourra faire entendre sa propre voix en continuant à jouer son rôle diplomatique. Pour que s'instaure un nouvel ordre international. Plus juste. Pour tous. Et cela ne sera pas facile...».

Etienne est reparti dans le Golfe, le 5 février dernier. Comme son Colonel, comme ses camarades. Ils ont du courage, de l'abnégation, de la dignité. Des qualités qui, avouons-le, comptaient si peu en temps de paix.

LA LANGUE DU CŒUR (suite) Les cigognes reviendront-elles sans moi?

Cœur de l'hiver. Cœur de chagrin. Carrefour d'un drame. Le Printemps 91 va ramener, là-bas dans le Sud Marocain, les fleurs et la joie des oiseaux. Les «titibets» hardis trilleront dans la vallée du Dra. Mais cette année, je ne serai pas là pour cueillir les premiers lauriers roses dans le lit de l'Oued. Non! Je n'y serai pas parce que mes amis de là-bas ne veulent pas que je vienne selon mon habitude. — «Attends un peu. Ne viens pas maintenant. Trop tôt. Laisse passer un peu de temps. On verra. Inch Allah! Ici, il n'y a plus personne. Pas âme qui vive».

Finie, alors, la noria des cars de touristes? Chômeurs, les gentils guides marocains? Vides, vraiment, les innombrables hôtels? Renvoyés chez eux tous les serveurs et le personnel, qualifiés pourtant dans de vraies Ecoles hôtelières (1)?

Rendus à eux-mêmes, les habitants retrouvent sans doute leur souffle et le beau silence d'antan, Mektoub! le fatalisme et la pauvreté.

Plus de «roumis», plus de touristes, plus de travail, plus de devises. Un pan important de l'économie nationale s'écroule.

Ouarzazate aux dix hôtels Super-luxe, ferme ses yeux magnifiques sur un chagrin sans nom. Stupéfaction!

C'est pourtant maintenant qu'il ferait bon de te retrouver «mon bled», revenu à ta splendeur première, ton désert, ta solitude. Calme, béatitude et paix.

L'homo-touristus apeuré s'est éloigné furtivement dans ses bermudas ridicules, caméras et auto-focus ballotant sur son estomac arrondi, avec ses réflexions souvent débiles, ponctuées parfois d'un sourire charmeur. Mais... on supportait, c'était nécessaire, vital. Grâce à cette espèce, tant de gens pouvaient travailler.

L'étranger, ce touristus populus, mais, ce n'est pas vous, Gens de la Koumia! Ce n'est pas nous, «les Descendants»! Qu'on ne nous confonde pas avec les hordes du monde entier qui défilaient, hier encore, ignorant de l'Islam et de son âme. Non! ce n'est pas cela. Ce n'est pas moi. Nous ne nous reconnaissons pas dans ces Allemands, ces Flamands et ces Français «de je ne sais quel patelin», ou «de je ne sais quelle caisse primaire de Nantes ou du Pas-de-Calais»!

C'est aujourd'hui que je donnerais cher pour y être, moi, là-bas, toute seule, sans peur et sans reproche, délivrée des ronflements nauséabonds des cars, de l'agitation des foules et de l'organisation trop organisée des Tours Operators. Deux nuits ici, trois nuits là, une seule à Ouarzazate. Débité le programme express, vendue la petite semaine: six mille francs, voyage compris en demi-pension. Le tour était joué! On pouvait dire fièrement au retour: «J'ai fait» le Maroc, la route des Casbahs, le grand Sud (frisson dans le dos), les vallées — au fait, tu te souviens comment ça s'appelait? Ah, oui, le Dadès et le Dra—. «Un peu, somme toute, comme autrefois nos pères «faisaient» le Saghro, quoi!

⁽¹⁾ Comme celle de Ouarzazate.

Fini tout ce tintouin. Noyé au fond du Golfe fatidique. Déserte est désormais la route du Tizi-n'-Tichka rendue à ses neiges éternelles. Impavide, sous le vent glacé du Siroua, du haut du col, la grande montagne d'améthyste contemple au «picture-point» — le point photo, halte assurée — en un face à face grandiose et muet, le travail que fit ici la Légion Etrangère, il y a soixante-deux ans, cette splendide route de solitude, de lacets en épingle-à-cheveux, le «trick Glaoua».

Plus loin, dans la plaine des Ouaouzguit, l'écho des dernières «Ahouach» s'est tu dans les rares Casbahs où l'on maintenait le «folklore» pour plaire aux touristes. Pour finir la soirée ceux-ci se dandinaient, comme ils pouvaient auprès des belles danseuses ironiques et rusées. Un tour d'Ahouach, quel souvenir. Et la photo. Mais de l'essence mystique de cette danse unique, on repartait sans rien savoir. Pourtant l'Ahouach détient une origine, un mythe, le secret des Berbères.

Tristes et déçues, un peu tout de même, les femmes du Ksar ont rangé leurs atours. Se tairont les bendirs, tant que ne s'achèvera pas cette guerre, bien loin de là. Et frileusement, l'horizon amorphe ramène sur lui le voile de l'attente.

En mars prochain, les cigognes fidèles, apolitiques et sans banières, seront là. Elles reviendront emplir les nids. Allah Ou Akbar! Mohamed Rassoul Allah!

L'âme en déroute. Les yeux noyés de larmes, je m'accroche encore à l'espoir. Je contemple une photo de Ouarzazate. Non, je ne peux y croire. Les cigognes, en cette année 1991, reviendront-elles sans moi?

Anne Barthélémy-Balmigère. Février 1991

La reddition d'un corps d'armée italien grâce à un médecin sous-lieutenant

par le Docteur Dupuch

Les opérations militaires aboutissent en général – et c'est leur rôle – à des situations extrêmes, génératrices de destructions, de souffrances et de tristesses.

Cependant, parfois, un événement inattendu, voire comique ou incongru, associé à un exploit héroïque, ramène le sourire sur les lèvres. Tel fut le cas, en 1943, à la fin de la campagne de Tunisie.

En ce mois de mai, les Tabors Marocains ont été engagés dans une zone montagneuse, en forme de V renversé: «La grande dorsale» qui s'étend du Djebel Zerhouan au Djebel Serj, et «la petite dorsale» qui va du Fkirine au Djebel Ousselat.

L'objectif à atteindre est la cité sainte de Kairouan, aux nombreuses communautés religieuses (ou zaouias), avec ses antiques mosquées et le tombeau où l'on vénère, dit-on, les restes du Barbier du Prophète. C'est le grand centre de production agricole du pays. Il est tenu fermement par les forces de l'Axe, des divisions d'élite, commandées par le Maréchal Rommel lui-même. Les Alliés ont à faire à forte partie.

Kairouan est situé à 120 km au sud de Tunis, et à 120 km du golfe d'Hammamet, que l'on voit resplendir sous le soleil du sommet des crêtes. Le massif du Zerhouan, où opèrent les Goums, est un poste d'observation de premier ordre.

Des vestiges romains sont disséminés partout dans le bled : amphithéâtre ou temples, nécropoles, ponts antiques. lci l'on se rafraîchit, au milieu des caroubiers, à une source près d'une statue en ruine, dédiée probablement à quelque divinité païenne; là on passe près d'un dolmen préhistorique.

L'ancien aqueduc carthaginois, rénové par les ingénieurs français, transporte à Tunis l'eau du Zerhouan.

L'on se trouve ici, assurément, dans un micro-paradis pour archéologue.

A une forêt de thuyas succède une plaine pré-désertique, où végètent des touffes d'alfa, d'artemisia campestris, et des buissons de jujubiers aux épines redoutables. En approchant on aperçoit une vaste étendue bleue. Est-ce un lac? Seraitce un mirage? Non, c'est un champ couvert de minuscules fleurs de teinte cobalt. Un botaniste explique qu'elles appartiennent à la famille des convolvulacées.

C'est dans ce cadre que ce sont déroulés, depuis trois mois, des combats acharnés. Au début, les Goums étaient dépourvus de tout armement moderne. Ils n'avaient guère que leurs qualités innées, la légéreté, la mobilité et la rusticité, pour narguer leurs ennemis. Malgré la pénurie dont ils souffraient, les goumiers, tout comme leurs cadres français, s'étaient révélés des guerriers redoutables.

On avait assisté à des combats d'un autre âge : Goumiers à cheval chargeant sabre au clair en poussant des cris sauvages, laissant le terrain parsemé de cadavres ennemis, et revenant avec des dizaines de prisonniers; officiers fonçant à la tête de leurs hommes, baïonnette au canon, comme pendant la guerre de 1914. Mais dès qu'ils furent dotés de matériel et d'armement modernes, la situation changea à leur avantage.

Les troupes françaises (colonne Leclerc, Groupements des Tabors Marocains) ont devant eux des adversaires redoutables: les restes de l'Afrikakorps, repliés depuis la Tripolitaine, des éléments de la Division parachutiste Hermann Goering, des régiments de bersaglieri. Mais Rommel reçoit une autre affectation, sur ordre d'Hitler, qui commet là une erreur de stratégie.

Le «renard du désert» est dirigé dans un autre secteur : il va affronter la 8° armée britannique du Maréchal Montgomery.

L'aviation américaine intervient massivement. Le front ennemi commence à craquer.

Le 11 Mai, les forces du Général Pfeiffer se rendent. Le Colonel de Latour obtient la reddition de 1 500 hommes.

Peu après, le capitaine de Mareuil revient avec près de 3 000 prisonniers allemands et italiens qui ont avec eux un important convoi automobile.

Enfin, au XV^e Tabor va se produire un événement incroyable, digne des romans picaresques les plus échevelés: la reddition d'un Corps d'Armée italien et de deux Divisions allemandes à un jeune médecin sous-lieutenant de réserve, qui, par un coup d'audace, a prétendu être un parlementaire chargé de négocier. Ce geste de bravoure a été authentifié par une citation à l'ordre de l'armée.

Christian Bal, médecin de la Santé Publique du Maroc, mobilisé, est âgé de vingt-huit ans. C'est un homme sportif, robuste, assez peu conventionnel dans ses manières et par tempérament.

Sa tenue est pittoresque: sous l'épaisse djellaba brune des Goums, que l'on commence à enlever en raison de la chaleur, il porte une chemisette et un short britanniques, des bottes allemandes, et un bonnet de police américain.

Il vient d'être promu sous-lieutenant. Son galon neuf est peu réglementaire, sur fond rouge vif des spahis et non garance, comme chez le personnel du Service de Santé. Il lui a été donné par un camarade spahi, car il n'y a pas de boutique d'accessoires militaires dans la zone de combats du sud tunisien. Il est fixé sur sa chemise par une épingle de nourrice. Bal ne porte ni brassard de la Croix rouge, ni caducée. Ses infirmiers n'arborent aucun insigne distinctif indiquant leur appartenance au service médical. Chacun est armé d'un fusil, car on n'est jamais aussi bien protégé que par soi-même en cas de péril.

L'aide tutélaire de la Convention de Genève leur paraît bien lointaine et aléatoire. Si la situation l'exige, ils troquent volontiers la seringue ou l'abaisse-langue contre l'arme à feu. De son côté Bal n'hésite pas à s'emparer d'une mitraillette si l'ennemi approche de trop près. Cet apport de combattants supplémentaires est fort apprécié de la hiérarchie militaire de l'avant. Aussi le Toubib entretien-t-il les meilleures relations avec le commandement de son unité.

Cette équipe, avec son brancard, parcourt sans relâche le champ de bataille, et relève les blessés des deux camps, sous les feux entrecroisés.

Les goumiers ont franchi le Djebel Ousselat et le Zeghouan.

Des forteresses volantes, en vagues successives, pilonnent les positions ennemies. Partout, dans la vallée des panaches de fumée s'élevent d'un engin ou d'une habitation incendiés.

Du sommet de la montagne, les Tabors ont pu assister à une bataille de chars de grand style.

Le Mercredi 12 Mai 1943, à six heures du matin, les goumiers arrivent dans une cuvette partiellement couverte de touffes d'alfa. Le baroud se calme progressivement. On n'entend plus que quelques coups de feu sporadiques.

Tout le Tabor s'est égaillé dans la nature pour poursuivre des opérations de nettoyage. Le dernier officier resté près du Commandant du Tabor est le Capitaine Debril, qui fait fonction d'Adjudant-Major. Entendant des détonations dans un vallon voisin, il a proposé à son chef d'aller mettre de l'ordre dans ce secteur. De ce fait, le Commandant Hubert se trouve seul à son P.C. avec le toubib. Ce poste de commandement est d'ailleurs purement symbolique : pour tout repère, deux cantines médicales et deux cantines «casse-croûte» disposées en demi-cercle, en plein air, au carrefour de trois pistes.

Soudain, un goumier s'approche du Commandant. Il lui annonce que des troupes ennemies, paraissant exténuées, en tenue débraillée, le fusil sur l'épaule, sont en train de monter en direction du P.C. par la piste venant de la vallée.

Le Commandant du Tabor dit au jeune médecin :

— Va voir ce que c'est. Prends avec toi cinq ou six hommes, ainsi que le Maoun Lahçen avec son fusil mitrailleur. Si j'entends tirer, j'arrive.

Christian Bal et son escorte descendent dans la direction indiquée.

Peu après la troupe ennemie apparaît. C'est une colonne dont l'effectif est environ celui d'une compagnie, Italiens et Allemands mêlés. Ils marchent péniblement.

Le Toubib et ses hommes se planquent derrière les rochers au sommet d'une crête.

Lahçen arme son fusil-mitrailleur.

Dès que les arrivants sont à portée de voix, Bal monte sur la crête, la mitraillette à la main et s'écrie:

Rendez-vous! Vous êtes cernés! Ich bin Franzozich! Sie sind kriegsgefangenen!
 (Je suis Français... Vous êtes prisonniers de guerre!) et à l'intention des Italiens:
 Prigioneros!

Les militaires ainsi interpellés lèvent les mains plus ou moins vite. Ils ont vu les goumiers armés, dont un avec un fusil-mitrailleur.

Les armes... dans le fossé! – fait le toubib avec un geste significatif.

Les prisonniers obtempèrent.

— Avanti! Vorwaertz!... – ajoute-t-il – .

Et toute la troupe se met en marche, les bras levés. Soudain un agent de liaison arrive en trombe sur sa motocyclette, dans un nuage de poussière.

— Halte! – fait le Français, au milieu de la route, les bras écarté. L'autre stop immédiatement.

Bal, lui prend son revolver en douceur, sans aucune résistance de l'intéressé, grimpe sur le tan-sad et commande:

— Direzione regimento!

Le motocycliste obéit, et les voici redescendant la colonne composée de soldats du Duce et du Führer, clairsemés.

Que s'est-il passé dans le cerveau du jeune médecin? Il a eu un réflexe de sportif. Trouvant une percée dans la ligne adverse, il s'est élancé, comme le rugbyman qu'il est. Soudain, il réalise:

— Mais... qu'est-ce-que je suis en train de faire? Je fais le c... Je suis fou!...

Les regards qu'on lui lance sont rien moins qu'amers. Il est à peu près certain qu'on va l'abattre d'une rafale, d'une seconde à l'autre...

Arrêt brutal. Les voici au P.C. du régiment.

L'accueil est franchement hostile. Partout des expressions de haine et de surprise. Un officier s'approche et lui dit:

— Que voulez-vous?

Bal claque les talons, se met au garde-à-vous et répond :

— Je représente le Colonel Boyer de Latour, Commandant le Deuxième Groupe de Tabors Marocains. Vous êtes cernés. Vous êtes sous les feu de notre artillerie et de notre aviation. Je vous demande la reddition de votre régiment. C'est la seule façon d'éviter sa destruction.

L'officier le toise, et, secouant la tête de droite à gauche :

- Irregular - réplique-t-il - (Ce n'est pas régulier).

Bal ajoute, pour faire bon poids, que s'ils se rendent, ils auront droit aux honneurs de la guerre.

Il s'avance beaucoup, car, d'une part, il ne sait pas en quoi cette mesure consiste, dans quelle conditions elle est accordée, ni d'autre part si le Q.G. décidera d'y souscrire. C'est une anticipation bien hâtive.

Il se demande toujours quel sort va lui être réservé.

Cependant ses paroles semblent avoir porté. Une discussion animée s'engage entre divers officiers supérieurs. On lui fait signe. Une petite voiture découverte approche. Il y monte, en compagnie d'un membre de l'Etat-Major régimentaire.

Des coups de klaxon impérieux ouvrent un passage entre des troupes entassées et des véhicules de toutes sortes qui empiètent sur la chaussée.

On arrive au P.C. de la Division. Un colonel approche. Il parle français à la perfection.

— Comment? – s'étonne-t-il, vous n'êtes que sous-lieutenant? En général les parlementaires sont d'un grade plus élevé. Et où se trouve votre voiture de plénipotentiaire?

— J'ai rencontré sur la route plusieurs blessés italiens gravement atteints. Je leur ai laissé ma voiture afin de les faire évacuer d'urgence. Ma sacoche contenant mon ordre de mission est resté dans la voiture, et je n'ai pas pensé à la prendre.

- Pourquoi n'avez-vous pas de drapeau blanc de plénipotentiaire?

— Il fallait bien que je le laisse à ce véhicule, sinon nos goumiers l'auraient mitraillé.

Le Colonel reste un instant silencieux, dans une attitude de profonde réflexion. Cependant l'argumentation de l'officier français à dû le satisfaire. Il hoche la tête et murmure :

- C'est triste, la guerre...

Il va téléphoner et revient avec un air grave. Il fait signe au jeune officier, qui ne sait pas encore s'il est considéré comme prisonnier ou comme plénipotentiaire. Tous deux montent dans la même voiture et reprennent la route.

Le chemin est poussièreux, le paysage vallonné et aride. La piste serpente entre des engins militaires, des groupes d'hommes assis qui attendent. Bal rumine ses pensées et se dit qu'il va continuer à jouer le jeu.

La voiture s'arrête. Ils sont au P.C. du Corps d'Armée. C'est un gros camion de commandement bleu, hérissé d'antennes. Des véhicules de protection et des troupes à pied l'entourent.

Un Général d'armée, la poitrine constellée de décorations s'approche de celui qui est devenu, par la force des choses, un authentique parlementaire. Il lui pose une fois de plus les questions auxquelles il a répondu précédemment. Bal répète les phrases qu'il commence à connaître par cœur. Le Général donne un ordre. Il est conduit au Mess des Officiers Généraux. On lui sert, sur une nappe blanche, une nourriture excellente, mais peu copieuse, arrosé d'un bon vin.

Une demi-heure plus tard, on vient le rechercher.

Une longue torpedo vert foncé, rutilante, s'avance. Un autre Général s'installe sur les places arrière en compagnie de deux officiers supérieurs. Bal s'assied à côté du chauffeur. On lui tend un drapeau blanc dont il aura la responsabilité. — Connaissez-vous bien la route pour vous rendre au P.C. français? — demande le Général?

Réponse affirmative.

— Avanti...

Après avoir roulé un bon moment sur la piste caillouteuse, on approche de la crête. Soudain les goumiers manifestent leur présence en commençant à tirailler, malgré le drapeau blanc, Bal se lève:

- Hammars! Brels! Ana l'Goumi...

(Anes! Mulets!... Je suis un goumier!).

Un dernier virage, et les voici devant le P.C. du Commandant Hubert.

- Toubib! s'écrie ce dernier Te voici enfin! Tu vas te faire engueuler! On ne t'as pas vu depuis ce matin 10 heures! On t'a porté disparu : j'ai dû rendre compte à l'«Oncle» (1). Soudain il aperçoit derrière Bal les officiers italiens. Il a un sursaut et s'écrie :
- Qu'est-ce que c'est que ça? en les désignant -
- Mon Commandant répond le jeune médecin d'un air ingénu, je vous apporte la reddition d'un Corps d'Armée Italien.

Hubert est abasourdi (on le serait à moins) mais dans un geste de grand seigneur fait signe de pénétrer dans son P.C. en plein vent, comme il le ferait sous des lambris dorés, et de s'asseoir sur les cantines, lointaines répliques de fauteuils Louis XVI.

Les invités font un salut militaire impeccable et pénétrent cérémonieusement dans la P.C. De sa haute stature (1 m 85) leur hôte leur jette un regard impénétrable.

Le jeune toubib file à l'anglaise et va rejoindre ses camarades qui écoutent le récit de son odyssée d'un air dubitatif, empreint de commisération.

Il a pris des initiatives qui ne lui incombaient pas. Un officier respectueux de la discipline aurait d'abord dû rendre compte à ses supérieurs, et attendre de nouveaux ordres, avant de se lancer dans une équipée des plus hasardeuses. Devant la réaction de ses pairs c'est tout juste s'il se demande s'il ne mérite pas une sanction.

Le Commandant Hubert revient vers Bal. Il a l'air préoccupé.

— Sais-tu que le 2° G.T.M. ne peut recevoir la reddition d'un Corps d'Armée Italien et de deux Divisions de l'Afrika Korps! (Tel est en effet l'effectif dont le sous-lieutenant Bal a obtenu la reddition!). Le P.C. Divisionnaire n'en veut pas, pas plus que le Q.G. du Corps d'Armée Français (Général Koeltz). Comment ferions-nous pour les garder? Ils sont plus nombreux que nous! J'ai reçu l'ordre de les expédier immédiatement au Q.G. de la 8° Armée Britannique. Les Italiens veulent que

^{(1) «}L'oncle»: surnom attribué au Colonel Boyer de Latour, parce que les goumiers l'avaient surnommé «Khali Moha», l'oncle Moha.

que ce soit l'officier qui a obtenu leur reddition qui les accompagne, c'est-à-dire toi!... Eh bien toubib, tu peux y aller! Au point où tu en es!...

La superbe voiture décapotable verte est de nouveau mise à contribution. Le Général de Corps d'Armée Italien et ses deux adjoints s'installent. Bal monte à son tour.

La nuit est tombée. On entreprend un long trajet sur des routes encombrées de toutes sortes de véhicules automobiles, voitures légères, chars, automitrailleuses, camions, ambulances. Bal se met à somnoler et ne se rend pas très bien compte de la durée du trajet. Roulent-ils depuis une heure, deux heures? Soudain des lumières dans le noir. On s'approche du P.C. du Général Alexander. Chacun, dans la voiture, rectifie sa tenue.

Accueil glacial dans une tente-bureau. Deux M.P. rébarbatifs, la mitraillette croisée devant le torse, montent la garde. Le Général Alexander est assis derrière son bureau.

Saluts militaires, claquements de talons, de la part des visiteurs.

Le Général reste impassible.

Soudain il se met à aboyer un discours, en anglais, dans lequel personne ne semble comprendre goutte. Il a l'air furieux.

Dans un silence du Général, qui invite quelqu'un à prendre la parole, Bal répond.

Dans un mauvais franglais personnalisé, il essaie de raconter son aventure. Un très léger sourire se dessine sur le visage du représentant de Sa Gracieuse Majesté Britannique, que le flegme légendaire des gens de sa race fige derechef.

Un geste bref. L'entrevue est terminée. Un officer de l'Etat-Major de la Huitième Armée Anglaise conduit Bal à la popote des Officier Généraux où on lui sert un en-cas qu'il apprécie : eggs and bacon. Tea.

Une demi-heure plus tard le même officier le raccompagne jusqu'à la merveilleuse torpedo verte et lui dit:

— Cette voiture et ce chauffeur vous appartiennent. Prise de guerre. Ordre du Général Alexander.

Shake-hand. Salut militaire. Good bye.

Et c'est le retour au bercail. Le jeune officier se prélasse sur les coussins de ce carrosse destiné initialement à quelque membre prestigieux du Haut Etat-Major de Mussolini. Ce Général qui avait été compagnon de route le temps d'un bref déplacement, devait se rallier à la cause des alliés, après le revirement du Roi d'Italie et la destitution du Duce.

Mais pourquoi cette colère du Général Alexander, alors qu'on lui apportait, «sur un plateau d'argent», la reddition d'un effectif considérable, un Corps d'Armée Italien, et deux Divisions d'élite des forces du Reich?

Bal comprit bien vite qu'elle était en grande partie justifiée. Alexander avait poursuivi l'Afrikakorps depuis El Alamein, avait été à plusieurs reprises sur le point de l'encercler, mais chaque fois ces troupes lui avaient échappé.

Après avoir démoralisé ce qui en restait par un bombardement intense, il avait envoyé plusieurs émissaires pour obtenir leur reddition. Ils avaient été fusillés, en matière de réponse.

Et voici que c'étaient les Goumiers des troupes françaises, qui plus est, un officier subalterne, un petit sous-lieutenant, médecin de surcroît, qui avaient fait

prisonniers ces adversaires coriaces! Quand on est glorieux Général de Sa Gracieuse Majesté Britannique, il y a de quoi dire: «It's à pity...».

Rentré au P.C. Christian Bal expliqua que cette superbe voiture décapotable lui avait été remise personnellement, au titre de prise de guerre, sur ordre du Général Alexander lui-même et qu'elle lui appartenait.

Hubert resta impénétrable, l'examina longuement, puis se retira. Le lendemain il vint trouver le toubib et lui demanda:

— Tu me prêtes ta bagnole? J'en ai besoin.

Un sous-lieutenant peut-il refuser à un Chef de Bataillon, qui de plus est un ami, ce qu'il demande? La voiture sort donc de son garage.

Quelques jours plus tard, quelques officiers viennent se présenter à la consultation. L'un à une entorse, le second des contusions, le troisième quelques blessures superficielles.

Que vous est-il arrivé? – demande Bal – .

Ses camarades ont un air penaud. Enfin quelqu'un dit:

- Un accident de la route...

Bal, soudain inquiet, demande:

— Avec quelle voiture?

Silence...

l'un d'eux se dévoue et déclare :

- Ta belle Italienne...
- M...! fait Bal, furieux Moi qui comptais rentrer chez moi en triomphateur, à son volant... Jamais je ne pourrai m'en payer une pareille!... Comment avezvous fait?
- La route était de plus en plus étroite... On allait de plus en plus vite... Nous étions tous... un peu gais après un dégagement dans le Tabor voisin... et nous avons percuté le talus... C'est dans la logique des choses.

Le malheureux propriétaire de la prise de guerre exceptionnelle se rendit sur les lieux de l'accident. Il n'en restait plus qu'une épave désarticulée.

Il la regarda un court instant et murmura:

— Mektoub... Il vaut mieux que ce soit elle que l'un de vous...

La campagne de Tunisie se termine victorieusement. Le Tabor a trouvé un excellent cantonnement près d'un oued aux eaux claires et fraîches, bordé de lauriers roses. Des tentes brunes «bonnets de police» sont disséminées entre les touffes d'alfa. Après le baroud, se reposer, manger, boire, dormir, laver son linge, sont d'excellentes occupations. La vie est belle. Dans une euphorie totale l'on se prépare au grand défilé qui va se dérouler à Tunis.

Bal est redevenu le médecin de garnison classique, et traite de son mieux les petites affections banales avec les moyens du bord.

Le Capitaine Adjudant-Major Debril vient bavarder un instant avec lui.

— Quand je pense à la journée du 12 Mai! – lui dit-il – Nous étions trois au P.C.: Hubert, toi et moi, lorsque j'ai eu l'idée de partir avec mon Goum faire des opérations de nettoyage dans les collines avoisinantes où l'ennemi s'était infiltré. Nous avons baroudé dur, jusqu'au soir. En fin de journée, j'étais tout fier de ramener avec moi trente cinq prisonniers.

Quelle n'a pas été ma surprise de voir la pente autour du P.C. couverte de milliers d'Italiens et d'Allemands captifs. En voyant les miens, Hubert m'a dit d'un ton las:

— «Mets les avec les autres…».

Nom d'un chien, tu m'as gâché mes effets!

Il n'a pas eu un mot pour mon action et ne m'a parlé que de toi et de ta «folle témérité»...

Quelques jours plus tard, Debril revient voir le Docteur Bal.

- Sais-tu que le Général Koeltz, commandant le 19° Corps d'Armée, vient dans trois jours rendre visite à notre Tabor?
- Ah... première nouvelle...
- Devine pourquoi?
- Je n'en ai pas la moindre idée...
- Il vient remettre une palme supplémentaire à ta Croix de guerre... C'est une citation à l'ordre de l'Armée...

Le texte en était le suivant :

«Médecin du XV° Tabor, a fait maintes fois au cours de la campagne l'admiration des cadres et des goumiers par sa bravoure et son dévouement inlassables. Le 11.05.43 détaché en avant des lignes avec une patrouille légère pour recevoir la reddition d'un important détachement italien, a pris l'initiative de se porter au P.C. d'un corps d'armée italien. Par son tact et son intelligence a contribué à l'aboutissement des pourparlers et de la reddition d'une grande unité ennemie».

(Ordre Général numéro 147 du 12.06.43).

BIBLIOGRAPHIE

NAPOLÉON AUX INVALIDES 1840 : LE RETOUR DES CENDRES

La Fondation Napoléon, le Musée de l'Armée et les éditions de l'Albaron viennent de publier un luxueux ouvrage, abondamment illustré, consacré au dernier voyage de Napoléon et à son arrivée aux Invalides.

Le 15 décembre 1840, dix-neuf ans après sa mort, Napoléon rejoignait enfin sa dernière demeure, l'Hôtel Royal des Invalides. Aujourd'hui, sa personnalité attire encore des quatre coins du monde des millions de touristes venus rechercher, à l'instar des foules qui avaient acclamé le fastueux défilé du Retour des Cendres, des racines qui ont, depuis, atteint à l'universalité.

Le voyage de la Belle-Poule, l'exhumation, le retour du corps de Napoléon ont passionné les contemporains autant que la réalisation de son tombeau. Sélectionné parmi des dizaines de concurents aux projets parfois délirants, Visconti réalise un monument politiquement habile mais architecturalement controversé. Ainsi s'achevait une aventure hors du commun aux multiples rebondissements.

Cet ouvrage de référence, réalisé par des universitaires, illustré de documents inédits, fait le point de la question à travers une approche à la fois historique, politique, artistique, littéraire et sociologique. Ainsi est éclairé d'un jour nouveau un événement exceptionnel, qui marqua une étape décisive dans l'élaboration du mythe de Napoléon et contribua à préparer l'avènement du Second Empire.

Ce catalogue peut vous être envoyé en service de presse sur demande à la :

BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE DE L'ARMÉE Hôtel National des Invalides, 75007 Paris

Tél.: 45 55 30 11, p. 54 84.

Ouvrage broché, format 21 × 24, 204 pages, nombreuses illustrations en noir et en couleurs. En vente au comptoir de l'exposition et aux comptoirs de vente du Musée de l'Armée : 100 F (vente Paris : 130 F, port compris).

Edition reliée : Editions de l'Albaron (Société Présence du Livre). Diffusion en librairie : Vilo.

Prix public: 220 F.

J'ETAIS MEDECIN DANS L'ATLAS

d'Emile Peyre

Chez l'auteur, 6, rue Félix Eboué, 13002 Marseille, 204 p., 80 F. Ce récit autobiographique et sans apprêt, émaillé d'anecdoctes, de «choses vues», retrace une vie entière consacrée à la médecine : d'abord à la Faculté de Montpellier, en 1934, ensuite à Béziers sous l'Occupation, puis au Maroc jusqu'à l'Indépendance, enfin dans le Jura et à Marseille. Son expérience du Grand Atlas et l'évocation colorée qu'il en fait constituent l'un des principaux attraits de ces pages où s'expriment à la fois les élans du cœur, la science du praticien et la sagesse de l'honnête homme.

COULEURS DE PARADIS Janine Montupet (Robert Laffont)

440 p. 1990

L'histoire du Maghreb, de ses fastes, de ses épreuves, de ses mutations, continue de passionner les fervents de l'Afrique du Nord. L'Algérie de 1837 encore dénommée «malgré la conquête de 1830, la Régence d'Alger», Janine Montupet nous la fait revivre en historienne avec son attachement pour la terre où elle est née.

Sur une toile de fond plus chatoyante mais aussi plus troublée que celle de la belle captive de Regnard, à l'époque des Barbaresques, se détache la figure de Casilda, elfe provençal, quittant à quinze ans ses horizons campagnards pour le Maghreb qu'elle avait élu.

Savoureuse comme un fruit mûr, radieuse, farceuse aussi, elle étonne par son entrée sur la scène algéroise un soir où elle danse pieds nus chez le Consul de Suède. Figure centrale du roman, elle fait les beaux jours d'Alger, voit les prétendants empressés autour d'elle, tandis que son père, peintre dit «orientaliste» de l'armée, meurt devant Constantine que Lamoricière enleva de haute lutte, en octobre 1837, sous les ordres du Maréchal Valée.

La destinée de la petite orpheline s'inscrit désormais sur la terre marécageuse de la Mitidja qu'elle a décidé de faire fructifier. Au bonheur d'aimer Alexis, un homme qu'elle va aider dans son travail de colon se mêlent les épreuves puis la douleur de perdre son compagnon de lutte emporté par la maladie. Malgré sa volonté de vaincre les farouches Hadjoutes qui, sans répit, attaquent et massacrent les colons et ont enlevé son petit chevrier, son confident français, Casilda doit revenir à Alger, emmenant avec elle son fils, son seul bien.

Dans un milieu bigarré mais chamarré, reine d'Alger, à dix-huit ans, convoitée dans un monde dont Janine Montupet a retrouvé les tons, les mœurs et les appelations locales, la jeune veuve doit travailler pour vivre et elle ouvre un commerce de passementerie vite achalandé.

Du Lazaret de Marseille où elle découvre un nouveau bonheur aux bals du gouverneur à Alger, le parcours est varié pour une jeune femme avide de vivre puis bientôt de se dévouer car la guerre, toujours présente, l'amène à s'occuper des blessés dans sa grande maison où elle vit entourée depuis qu'est mort son second mari qui lui laisse deux fillettes.

La smala d'Abd el Kader a été enlevée, en mai 1843, par un coup audacieux du duc d'Aumale et du célèbre colonel Yusuf avec 500 combattants seulement, bien que le pays soit encore peu sûr, une tante provençale, une maîtresse femme, arrivant de France prend la relève dans la Mitidja et se montre digne de cette «nouvelle race» des colons que Robert Randau eut adoptés.

Autour de Casilda évoluent des hommes courageux, des peintres déjà célèbres, des novateurs dans un décor que Janine Montupet a reconstitué avec l'amour porté à sa terre où, en dépit de sa vie à l'étranger, son talent demeure enraciné.

L'Algérie des années 1840 a fourni à la romancière de La Fontaine rouge un canevas historique, une leçon de vaillance qui a surmonté les morts et les douleurs, un tableau chatoyant qui suffit pour clore l'émouvant chapitre des retrouvailles.

Les **couleurs** de l'univers romanesque de Janine Montupet n'ont pas déteint, s'il nous faut regretter aujourd'hui le **paradis** perdu des terres ensoleillées du Maghreb.

Pierre Grenaud.

LA PRISON NOMADE Claude Le Borgne

Ed. François Bourin 1990 320 p.

Il est curieux d'observer la régularité de certains cycles littéraires intéressant des thèmes qui ont bercé quelques uns de nos rêves et constitué l'attraction de nos jeunes années.

La vie nomade, ses habitués et leurs mœurs appartient à un passé qui conserve son attrait, celui d'une vie indépendante sur les terres de soleil. L'Aventure méhariste de Jacques Gohier, parue en même temps que La prison nomade du Général Claude Le Borgne nous rappelle l'envoûtement d'un Sahara éternel où demeurent gravées les traces de L'Escadron blanc, l'inoubliable pochoir de notre fresque saharienne.

En Mauritanie, se déroule l'action imaginée par Claude Le Borgne qui a passé une dizaine d'années dans cette région puis pousuivi au Liban des études d'arabe. Le naufrage, en 1855, du jeune matelot breton Joachim Le Goff du trois-mats, la Sainte-Anne sur la côte où, quarante ans plus tôt, s'était échouée la célèbre frégate La Méduse, peut servir de prétexte à l'introduction d'un jeune Français devenu esclave des Maures, ceux-ci, leur vie et les paysages n'en relèvent pas moins de la réalité saharienne.

Le déphasage que s'autorise l'auteur de La guerre est morte ne nuit en rien à l'exactitude des lieux, tant le nomadisme n'a pas varié sur les terres de ces «mangeurs d'espace qui n'ont jamais de toit sur la tête».

Pas davantage n'a de toit sur sa tête le jeune Joachim devenu gardien des chameaux d'une tribu plus religieuse que guerrière, au plus bas étage de la vie errante avec son compagnon d'infortune, Tiberge, le second de la Sainte-Anne, lui aussi naufragé. Au contact de ce monde ascétique, Tiberge, porté à la religiosité, s'intéresse à l'Islam et ne cesse d'étudier la religion de ses hôtes obligés et qui se montrent alors obligeants. Aussi, est-il vite déchargé de toute corvée, alors que Joachim aidé par le petit pâtre Bilal, son ami, s'intégre dans un milieu dont il cherche à s'accomoder.

Rien n'étonne le Breton, nomade par force, au cours d'un séjour de deux ans car, entre la mer et le désert, les analogies frappantes abondent et réconfortent l'exilé.

Pour l'ancien officier méhariste, le méhari n'a pas plus de secrets que pour le Commandant Cauvet et sa célèbre étude sur **Le Chameau** indispensable à ceux qui arpentaient le reg et la hamada. Et pour un esprit occidental, la vie des nomades et leurs coutumes sont curieuses à observer : organisation de leurs sociétés, relations ombrageuses entre tribus et guerriers irascibles amours parfois dissimulées des femmes, attitude hautaine des hommes dans un pays où la guerre ne chôme pas et où le milieu impose sa loi et ses riqueurs.

A cette époque, Faidherbe, au Sénégal, lutte contre des tribus turbulentes et organise la vie économique de la région. Des incidents de parcours, une évasion manquée avec le pâtre Bilal, une sévère répression ont beau blesser le jeune gardien, il s'adapte à une vie qui est rude dans les sables amis autant qu'ennemis, doux et cruels, comme dans les plaines caillouteuses.

Des pacifiques Ahel Barikallah ou Bénis de Dieu, il passe aux mains des Ouled Delim qui l'ont capturé avant de l'être par les farouches Reguibat. Ces transhumances plus impromptues que monotones comportent d'autres avatars. La fuite avec un riche marchand ambulant s'achève par le meurtre de celui-ci et le retour captif. Plus tard, courageusement, au cours d'un affrontement avec des Reguibats, il sauve la vie d'un Ouled Delim, ce qui lui vaut considération et gratitude. Son sort s'améliore mais il sait que chrétien et esclave, il constitue une monnaie d'échange et qu'il sera vendu. Finalement, il est remis au consul de France à Es Saouïra, tandis que Tiberge, perdu dans ses nuées mystiques disparaîtra. Peutêtre, pourra-t-on, un jour, l'identifier dans le cadavre d'un homme que le désert à rejeté.

Malgré les changements de maîtres et d'horizons, pour les deux prisonniers, seul le paysage conserve sa pérennité. Les fervents de ces terres sans abandon ni bienveillance retrouveront celles où, sur un sol ingrat, pousse la végétation capricieuse du sbot et de l'askaf à l'ombre parcimonieuse des thalas épineux, à côté des dayas, mares vite desséchées. On ne peut cependant vivre au désert sans l'adopter et l'aimer, surtout lorsqu'à l'image de l'auteur, on a bénéficié de la grâce des déserts.

Au rythme des longues et lentes méharées, Claude Le Borgne, habitué à la topographie du Sahara, conduit ses personnages du Tagant au sud-marocain, et son héros, de la captivité à la liberté.

Du rivage des Syrtes au rivage des Maures, à l'image d'un continent qui a subi peu de modifications depuis des millénaires, La prison nomade, un livre de plein air, en dépit de son titre, nous offre une prison plus riche d'expériences que lourde de contraintes. Ainsi, grâce à l'auteur aussi à l'aise dans son désert que vigilant dans un Comité de Défense Nationale, chez qui s'associent l'ethnologue et le botaniste, un coin de la terra incognita d'Afrique prend son relief et garde son pouvoir d'envoûtement, ce qui mérite bien notre reconnaissance.

Pierre Grenaud

COUPABLE DE FIDELITE

par le Colonel Bel MADANI

Dans le numéro 117 de juin 1990, nous avons présenté le livre «COUPABLE DE FIDELITE» du Colonel Bel MADANI.

Nous rappelons que ce livre particulièrement instructif et intéressant peut être commandé:

soit aux **EDITIONS LATINES** (M. Jean SORLOT) 1, rue Palatine 75006 PARIS

soit directement au siège de LA KOUMIA 23, rue J.P. Timbaud 75011 PARIS

PRIX: 142 Francs (frais d'envoi compris).

AVIS DIVERS

AVIS DE RECHERCHE

Les adhérents qui connaitraient les coordonnée de Léon Mesnier, Capitaine, chef du Poste de Foum-Zguid de 1950 à 1954, qui a quitté l'Armée en 1956 et s'est installé à Sanary (Var) mais où il est introuvable, seraient aimables de les communiquer à : Claude de Bouvet - 37, rue de Galilée, 75116 Paris.

RECHERCHE D'UN CEINTURON SAHARIEN

En vue d'équiper un musée militaire à Roulans (Doubs), recherche un ceinturon saharien pour équiper un moghazni. M. Henri Vuillecard - 2, rue des Oliviers, 66300 Pollestres - Tél.: 68 54 51 62.

HOMMAGE A LOUVOIS

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA SABRETACHE

en l'Hôtel national des Invalides le samedi 4 mai 1991 de 9h à 19h pour le tricentenaire de la mort de **Louvois**, organisateur de l'armée royale.

Quelques observations sur la campagne posthume de Flandre (1691-1692)

Titres provisoires des principales communations: Présentation du colloque. Hommage à Louvois. Louvois à Meudon. Organisation et uniformologie de l'infanterie français en 1691. La nouvelle artillerie royale: organisation et emploi dans quelques sièges (1691-1692). La cavalerie à Leuze (1691). Louvois et les ingénieurs du roi. Les premiers aide-mémoires d'état-major. Les drapeaux de l'infanterie au début de la guerre de la Ligue Augsbourg. Louvois et les récompenses militaires: de Saint-Lazare à Saint-Louis. Le symbolique de Louvois dans la cour royale des Invalides, etc. Conclusions du colloque. Visite de la cour royale et de quelques lucarnes. Présentation de canons de l'époque, accès au musée des plans-reliefs.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PENSION D'AYANTS-CAUSE

Le Chef du Service des pensions des Armées vient de rappeler dans sa circulaire 311.6281 DEF/SPA/PM/3701 du 23 janvier 1991, les démarches à accomplir pour constituer le dossier de pension de reversion d'une veuve ou d'un ayant-cause de militaire décédé.

Nous reproduisons ci-après les principaux paragraphes de cette circulaire.

CONSTITUTION DU DOSSIER

- Dès le décès, prévenir le comptable du Trésor assignataire de la pension en joignant un certificat de décès.
- Ce dernier adresse aux ayants-cause un dossier de «demande de pension consécutive au décès d'un retraité».

Ce dossier unique, valable à la fois pour la retraite et l'invalidité après avoir été daté et signé par le postulant doit être adressé au :

Service des Pensions des Arméés 75016 LA ROCHELLE CEDEX

 La veuve d'un officer général doit s'adresser d'une part à l'organisme payeur de la solde de réserve du militaire, d'autre part à l'organisme payeur de la pension d'invalidité.

PAIEMENT

Lorsque le dossier est complet, le premier versement intervient dans un délai de quatre à cinq semaines après sa réception par le Service des Pensions des Armées.

Ce délai est de six à huit semaines pour une pension d'invalidité.

RÉVISION DES PENSIONS D'INVALIDITÉ

EXTRAIT DU JOURNAL DES COMBATTANTS du 2 février 1991

Nous publions ci-après un extrait du Journal des Combattants du 2 février 1991 publié à la suite d'une interview accordé par ce journal par M. Meric, Ministre des Armées Combattants.

Jusqu'à maintenant, les dispositions du code des pensions militaires d'invalidité permettaient de continuer à indemniser des maladies guéries depuis longtemps. En effet, au bout de 3 ou 9 ans, selon la qualité du pensionné, les pensions sont consolidées (elles deviennent définitives).

Cette règle, qui trouvait sa justification lors de sa création par l'impuissance de la médecine à guérir certaines maladies, se trouve désormais dépourvue de fondement (l'évolution de la médecine permet maintenant la guérison d'un grand nombre de ces maladies).

C'est pourquoi, à l'occasion d'une demande de révision d'une pension définitive, il pourra désormais être effectué un bilan de santé global du pensionné, afin de tenir compte des éventuelles guérisons ou améliorations de la maladie de la personne concernée (les infirmités, par nature incurables, ne sont pas concernées).

La pension sera alors révisée, dès lors que le nouveau taux aura montré une différence d'au moins 10 % avec le taux primitif.

Afin d'éviter toute dérive dans la mise en œuvre de cette réforme, un amendement gouvernemental, adopté par le Parlement, précise qu'une commission, constituée par décret, comprenant des médecins, des représentants des pensionnés de l'administration, émettra un avis sur le dossier du pensionné.

C'est cette commission qui statue également sur les demandes d'aggravation.

L'indemnisation sera rétablie au cas où la maladie réapparaîtrait.

Nous signalons particulièrement ces dispositions à ceux de nos adhérents qui souhaiteraient demander une révision de leur pension d'invalidité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-président	Anne BARTHELEMY	Tél.: (16) 93.24.14.65
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél.: (1) 42.60.88.71
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél.: (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél.: (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél.: (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Cyril VILLERBU Jacques PASQUIER Simone LABATAILLE Florence ESPEISSE	Tél.: (1) 42.20.55.62 Tél.: (1) 42.53.72.91 Tél.: (1) 45.04.47.29
	Robert COUDRY JJ. THEN F. LACARELLE	Tél.: (1) 43.26.70.96 Tél.: 94.36.33.74 Tél.: 72.27.06.27

Cotisation: 100 F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président, Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons, Callian, 83440 Fayence.

Abonnement au Bulletin de la Koumia 130 F.

Chèque à adresser à :

LA KOUMIA.

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011, Paris.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure bleue;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.



Philippe POULIN

MASSEUR KINESITHERAPEUTE diplômé d'Etat Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue Tél. : 46.26.19.49 92310 SEVRES